



%

C'est sans aucun doute l'éditorial le plus court qu'il m'ait été donné de rédiger. 0%, c'est l'augmentation du taux de la part communale des impôts locaux que les élus du Conseil municipal viennent de voter pour la deuxième année consécutive.

Introduction toute trouvée pour ce dernier Marssac info d'avant vacances, un Marssac info spécial budget.

L'occasion pour toutes et tous de connaître les chiffres clefs et les grandes orientations financières de notre commune.

Je vous en souhaite une bonne lecture et un bel été.

Anne-Marie Rosé

impôts locaux :
pas d'augmentation des taux communaux
pour la deuxième année consécutive



PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Collecte de sang Le 25 avril 2013 c'est avec plaisir que nous avons accueilli 24 donateurs. Soit 24 volontaires, qui, par leur geste généreux et bénévole, contribuent à nous permettre de faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région...

Nous espérons que nous pourrons à nouveau compter sur votre collaboration lors des prochaines collectes et nous vous demandons de bien vouloir remercier en notre nom, toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre tâche et sans qui nous n'aurions pu mener à bien notre mission.

Dr Christian Vanderstraeten

[sommaire]

Bus : horaires d'été	p 3
Communiqué du CCAS	p 3
Marssac se met au vert	p 3
Horaires d'été de votre Mairie	p 3
Dispositif canicule	p 4
Tarn : effondrement de falaises	p 4
Faites laver votre voiture	p 4
Grande fête du jeu	p 5
Concert des frères Pradelles	p 6
Retours sur le questionnaire : quel lecteur êtes vous ?	p 6
Syndicat Mixte de Rivière Tarn : le livret du riverain	p 7
Etat civil	p 8
Résultats de la tombola du Comité des fêtes	p 8
Les gagnants du grand jeu des commerçants	p 8
Du côté des Finances	p 9 à 21
Bref mais important !	pages 4, 10, 12, 15 et 21
Marssac Volley 2 gagne la finale de Coupe	p 22
Le Dojo Marssacois à l'honneur	p 23
Le foot en finale	p 24
Rugby à XIII	p 24
Des danses et des figures... journée skate	p 25 à 27
Retour sur quatre années de «Conseil Municipal Jeunes»	p 28 à 32
Le Trail des Castels 2013, une belle réussite	p 33
68^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945	p 34 & 35
Wa-Jutsu-Club : week-end festif	p 36
Le Club des Aînés	p 37
La boule marssacoise en bref	p 37
Vélo et marche avec Marssac Aventure	p 37
La liste des associations marssacoises	p 38
Fêtes de Marssac : retour en images	p 39 à 41
Fête de la St Quil, c'est parti !	p 42 & 43
Gala de danse	p 44
Bibliothèque "La Vieille Cantine"	p 45
Numéros utiles	p 45
29 & 30 Juin à Aiguelèze : activités sportives gratuites	p 46 & 47
Atelier Rencontre Artiste s'engage contre la mucoviscidose	p 47
Cimm Immobilier : une agence de proximité	p 48
La Mairie de Marssac recrute	p 48

à vous !

Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



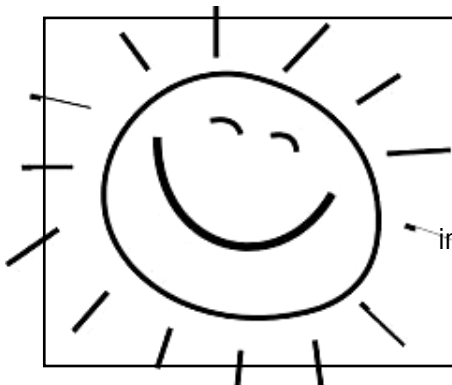
Info bus ! Le service des bus de la C2A est maintenu, selon les horaires habituels, jusqu'au 7 juillet. Le relais sera pris par le service d'été qui sera assuré, comme l'an dernier, par le Transport à la Demande (TAD). Les horaires du TAD seront disponibles en mairie et sur le site de la C2A fin juin. Dès le 2 septembre nous retrouverons le réseau de rentrée. Pensez-y : les cartes «Pastel» sont rechargeables à la Maison de la Presse de Marssac.

Le CCAS communique

Rentrée 2013 : aide pour l'inscription des jeunes aux activités sportives et culturelles

Pour qu'aucun enfant de l'école de Marssac ne soit privé d'activités pour des raisons financières, le CCAS a mis en place en 2009 une aide spécifique afin de diminuer le coût de l'inscription pour les familles. Cette aide est renouvelée pour cette année.

Les familles intéressées peuvent s'adresser au secrétariat du CCAS - Tél. : 05 63 55 40 47 ou à Madame Lydie PICARONIE, adjointe aux affaires sociales, qui reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Marssac.



Horaires d'été de votre Mairie

Votre mairie sera fermée le samedi matin à partir du 13 juillet jusqu'au 17 août inclus. Les horaires des autres jours restent inchangés. (voir page ci-contre). Bonnes vacances à tous

Marssac se met au vert

Un petit geste pour l'environnement !

Lors de chaque réception, chaque "pot de l'amitié", nous utilisons des gobelets jetables qui finissent invariablement à la poubelle ! C'est terminé ! La Municipalité vient de se doter de 2 000 gobelets lavables et réutilisables. Dorénavant, nous utiliserons ces gobelets à l'effigie de notre commune.

Ensemble, luttons contre les déchets !

Mais nous n'avons pas investi dans cet achat que pour les réceptions municipales. Nous avons également décidé de mettre ces gobelets à disposition de nos associations. Afin que tous, nous puissions participer activement à la réduction de nos déchets !

Pour vos manifestations : kermesses, fêtes, tournois, repas... réservez autant de gobelets que vous souhaitez. Comme cela se fait dans maintenant la plupart des manifestations, demandez une consigne (un euro) pour le verre et récupérez-la à la fin. Rendez-les nous, ils seront prêtés à nouveau pour d'autres manifestations.

Plus de renseignements, une réservation... contactez votre Mairie au 05 63 55 40 47





Dispositif canicule 2013

Comme chaque année depuis 2004, la Mairie a pour mission de recenser sur le territoire de la commune les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées vivant à domicile et n'ayant pas d'entourage proche (famille, voisins...).

La commune de Marssac sur Tarn dispose d'un registre nominatif depuis 2005.

Afin de réaliser son actualisation, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un changement de situation (adresse par exemple), nous invitons tous les marssacois(es) qui le désirent à prendre contact avec la Mairie.

Ainsi, en cas d'alerte liée à de fortes chaleurs, nos services pourront vous contacter prioritairement afin, de vérifier vos besoins d'aide, de vous rappeler les conseils de

prévention et d'intervenir en cas d'urgence.



Une brochure est à votre disposition en Mairie

[en bref]

Tarn : effondrement de falaises

Après un hiver très pluvieux, les nappes de notre territoire se sont bien remplies. Le printemps est tout aussi humide et l'eau est partout ! Les falaises du Tarn sont sensibles aux pressions des nappes et le risque d'effondrement est accru. Actuellement, le Syndicat de Rivière Tarn cons-

tate une recrudescence des effondrements. Il appelle les riverains des falaises du Tarn à une vigilance particulière sur tout le secteur compris entre Arthès/Saint Juéry et St Sulpice/Mézens/Buzet.

Les signes avant coureurs d'un effondrement de falaise, lorsqu'ils se manifestent, sont : l'apparition d'un affaissements, tassement du terrain, l'apparition de nouvelles sources d'eau,

l'apparition de fissures, crevasse, failles en haut de berge, parallèles à la crête de berge. Si ces phénomènes apparaissent sur des terrains proches du Tarn, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte de Rivière Tarn au 05.63.41.30.90. Un technicien pourra alors se rendre rapidement sur place et vous aider dans les décisions à prendre.

[en bref]

Aidons-les à partir en vacances



Lavage de voitures Samedi 29 juin de 9h à 17h

Les jeunes de la Clé des Champs organisent une opération «Lavage de voitures» pour financer leurs vacances.

Ateliers municipaux.
Tarif : 5 euros

Venez nombreux
Merci pour eux.

Grande Fête du Jeu



Organisée par le Conseil Municipal Jeunes en
partenariat avec l'association «Tour de Jeu»



Samedi 8 juin 2013 - Marssac

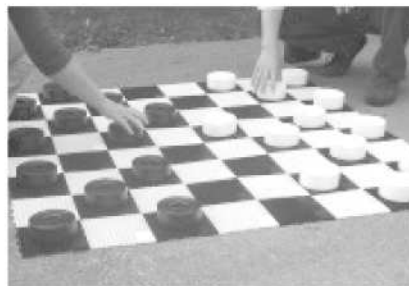


salle polyvalente
de 10h à 12h
et de 14h à 16h



Les élus du Conseil Municipal Jeunes vous attendent nombreux !

Un goûter sera offert à tous les participants en fin d'après-midi.



Renseignements à la mairie au 05 63 55 40 47



Concert des frères Pradelles



L'église était quasi pleine pour le concert des frères Pradelles que le relais d'église avait organisé ce dimanche 5 mai, en l'honneur de la Fête de Saint-Orens, patron de la commune. Un auditoire conquis par le rayonnement communicatif de ces deux artistes qui ont derrière eux plus de trente ans de chansons mais qui gardent toujours le même élan du cœur pour chanter l'espérance en l'avenir.

[The questionnaire !]

Marssac Info : quel lecteur êtes-vous ?

Décortiquer les réponses d'un questionnaire apporte son lot de déceptions, d'encouragements et de surprises... "Quel lecteur êtes-vous ?" n'a pas dérogé à la règle. Déception tout d'abord, commençons par là. Vous avez été assez peu nombreux à prendre le temps de compléter et de nous retourner le questionnaire. Quelques dizaines tout au plus... Raison de plus pour regarder de près vos réponses, vos commentaires et vos suggestions.

Premier constat, l'âge de nos lecteurs varie de 27 à 71 ans. Un bel échantillon de population. Surprise ! Les compte-rendus du Conseil vous intéressent. Vous les lisez, en biais parfois, mais ils ont leur place dans ce journal. Nous nous sommes plusieurs fois posé la question. Devions-nous consacrer un nombre de pages conséquent à ces diffusions systématiques ? Eh bien oui ! Qui a dit que plus personne ne s'intéressait à la vie locale ? Et puis, une leçon, un enseignement dans ce grand tout

numérique, certains n'ont pas Internet. Leur amener régulièrement ces petits bouts de vie locale fait partie de notre boulot.

Globalement positif, ce n'est pas pour me vanter mais vous êtes globalement satisfait du format, du contenu, des photos... Alors je ne vais pas boudier mon plaisir. Merci à tous ceux qui ont pris la peine de répondre. D'une manière générale, ce qui ressort de vos réponses, c'est la régularité, la masse et la diversité des informations qui vous intéressent. Recevoir tous les mois un survol de la vie de notre village: vie municipale, vie des associations, vie des entreprises et des commerces... c'était notre objectif et vos réponses prouvent que nous l'avons atteint.

Et vos suggestions dans tout ça ? Vous avez été plusieurs à nous demander des résultats sportifs plus réguliers. Certaines associations nous les communiquent régulièrement, d'autres pas. Nous

verrons si nous pouvons améliorer cela.

Ensuite, vous nous avez suggéré une rubrique "Petites annonces, échanges de services, je donne, je cherche, je troque", une sorte de "Bon Coin" de proximité. Nous allons étudier sa faisabilité. Nous en reparlerons en septembre.

Pour finir, je ne peux terminer sans évoquer nos distributeurs fidèles. Ces anonymes qui, depuis 5 ans, tous les mois, se chargent de vous porter votre journal. Si vous ne les connaissez pas encore, guettez-les à leur passage, rencontrez-les, faites connaissance, encouragez-les... Ils le méritent !

Merci

*Pascal Crépin
Adjoint à la communication*



Syndicat Mixte de Rivière Tarn : le livret du riverain

Un guide des bonnes pratiques pour des cours d'eau en bon état

Sur les 1 200 km de berges de son territoire, le Syndicat Mixte de Rivière Tarn constate de nombreuses pratiques préjudiciables à l'atteinte du bon état des cours d'eau imposé par l'Union Européenne. Le Syndicat a donc réalisé un livret du riverain afin d'informer des bonnes habitudes à adopter sur les berges et dans le lit des cours d'eau.

Ces documents sont actuellement en cours de distribution à l'ensemble des riverains du Tarn et de ses affluents : particuliers, collectivités, industriels, agriculteurs... nous sommes tous concernés par ces pratiques qui portent atteintes à nos rivières.

Les décharges :

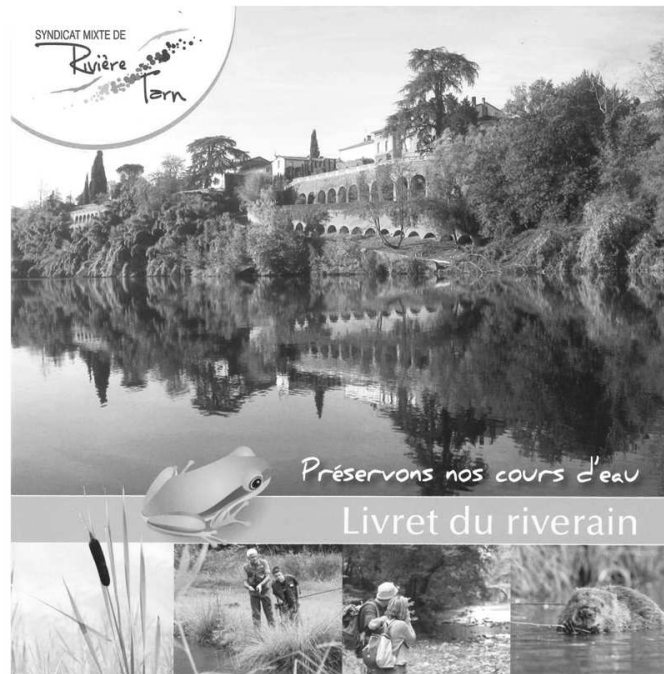
Tous les déchets sont interdits dans les cours d'eau ou sur les berges, y compris les déchets verts. Outre la pollution visuelle et organique qu'ils génèrent, ces dépôts favorisent les effondrements de berges.

Les espèces invasives :

Ce guide renseigne également sur les espèces adaptées aux bords des cours d'eau et sur celles à proscrire, notamment les plantes invasives (Bambou, Renouée du Japon, Buddléia ou arbre à papillons...) qui se substituent à la végétation locale et typique (Aulne, Saule, Noisetier,

Cornouiller, Chêne, ...). Malgré leur attrait, ces plantes sont envahissantes (plus rien d'autre ne pousse !) et, de plus, leur système racinaire n'assure pas le maintien des berges. A l'inverse, les espèces adaptées favorisent la stabilisation des berges grâce à un système racinaire profond, permettent une épuration

Moins connus, les atterrissements sont des dépôts naturels de graviers et de cailloux dans le lit du cours d'eau qui se déplacent au gré des crues. Ils sont très utiles pour freiner le courant lors des crues, ils filtrent l'eau et participent à son épuration naturelle, ils sont des lieux de refuge pour la faune. Leur extraction est interdite.



Les aménagements :

De plus, le livret du riverain précise la réglementation en matière d'aménagements tels que enrochements, pontons, terrassements, seuils ou encore prélèvements d'eau et curages... La plupart de ces travaux sont soumis à déclaration ou à autorisation préalable auprès des services de l'Etat.

Une attention particulière : les rejets d'eaux pluviales et/ou d'eaux usées ne doivent pas être situés en crête de

naturelle (filtre contre les pollutions) offrent un habitat diversifié pour la faune, et contribuent à l'attractivité touristique de la rivière grâce au paysage de qualité qu'elles procurent.

falaise mais amenés en pied de berge.

Bientôt en cours de distribution sur Marszac...

Retrouvez le livret du riverain sur le site :

www.syndicat-riviere-tarn.fr

L'entretien du lit et des berges :

Il préconise un entretien équilibré de la végétation rivulaire et invite à ne pas enlever de façon systématique les accumulations de bois morts. Celles-ci, lorsqu'elles n'ont pas d'impact sur les écoulements, offrent un milieu privilégié à la faune aquatique...



Résultats de la tombola 2013 du Comité des Fêtes

N° du ticket	Couleur du ticket	Lot
181	ROSE	1 WEEK-END COFFRET CADEAU
65	BLEU	1 JAMBON
180	VERT	1 CARTON DE VIN
101	VIOLET	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES
183	ROUGE	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES
28	VIOLET	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES

LES LOTS SONT A RETIRER AVANT LE 8 JUIN 2013

CONTACT : Thierry STEFANON au 06 23 87 24 98



Madame Mireille SPADA demeurant à Marssac est l'heureuse gagnante de la tombola organisée par le Comité pour fêter les 50 ans de sa création. Nous avons eu le plaisir de lui remettre le premier lot, un week-end tout compris pour deux personnes, en France, dans la région de son choix. Souhaitons à Mireille un agréable séjour riche de balades et de découvertes.

ETAT CIVIL *

du 12 Juillet 2012 au 30 Avril 2013

NAISSANCES

SIGAL Sophie	04/09/2012
GUYOMARD Rose	11/10/2012
MECHALIKH Tarek	12/11/2012
FAU Baptiste	16/03/2013
BERTOZZI Elya	25/03/2013
LUDWICZAK Trycia	24/04/2013

MARIAGES

RAHOUX Sylvain et SÉGUÉLA Marie	11/08/2012
MAYNADIER Benjamin et MUNFORD Lucy	25/08/2012
LOUBET Benoît et RONCALLI Gaëlle	08/09/2012

JARLAN Francis et DUTEIL Marie-Bernadette	04/05/2013
---	------------

DÉCÈS

PONS Maximin	28/08/2012
LEMOINE Jacques	28/09/2012
BENSAÏDANE Louise épouse GUIRAUD	04/10/2012
CASSAN Marceau	21/10/2012
CALAS Fernande veuve GALISSIER	24/12/2012

**Ne figurent dans cette liste que les mariages, naissances et décès pour lesquels la Mairie a obtenu une autorisation de parution de la part des intéressés ou de leurs proches*

Tombola des commerçants : les gagnants

1 Marie-Christine PIETRUSZEWSKI Albi	12 Monique SICARD Gaillac
2 Marie-Ange FAU Rouffiac	13 Stéphanie ALARY Florentin
3 Patricia DUMONT Albi	14 Monique ROQUES Florentin
4 Muriel MULLINS Marssac	15 Arlette CAHUZAC Castelnau de Lévis
5 Catherine PESCHE Marssac	16 Sandrine MARTINEZ Lagrave
6 Elisabeth FREDE Marssac	17 Jeannine COSTES Marssac
7 Stéphanie BACH Labastide de Lévis	18 Laurette DESEILLE Albi
8 Marie-Christine CLUZEL Marssac	19 Anne-Marie NAVES Marssac
9 Sandra HYGONENG Marssac	20 Geneviève DELMAS Albi
10 Chantal CONUS Marssac	21 Agnès RAYSSAC Rivières
11 Danièle PINOT Lasgraisses	22 Anne DESPRAT Rivières
	23 Michele GONZALES Labastide de Lévis
	24 Camille SANS Marssac



Dépenses 2012

à quoi ont servi nos ressources



Le conseil municipal du 29 mars 2013 a été consacré à la présentation puis au vote du :

- bilan de l'année 2012 - le compte administratif,
- vote des taux d'imposition de la part communale des impôts locaux,
- budget communal 2013 avec la présentation détaillée des travaux.

Retrouvez les chiffres dans le

compte-rendu du conseil municipal joint dans ce Marssac Info et des précisions complémentaires dans les pages suivantes.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012

LES EVENEMENTS 2012

Quelques événements ont impacté les finances de la commune.

Sur le fonctionnement, notons le transfert de compétence du Service Départemental d'Incendie et de Secours à la Communauté d'Agglomération qui se traduit par une diminution des charges de gestion courante de 56 000 euros qui va de pair avec une diminution de 56 000 euros de l'allocation de compensation reversée par l'Agglomération. Notons également une fréquentation plus importante de la cantine (1 200 repas de plus) qui impacte mécaniquement le poste des dépenses courantes. Le poste des dépenses du personnel, le plus important des postes de dépenses en fonctionnement, reste, quant à lui, bien maîtrisé avec seulement 1,3% d'augmentation en 2012.

Sur l'investissement notons :

- les travaux de finition de la rue des Peyragues,
- la fin des travaux de la rue de l'église,
- la fin des travaux des deux nouvelles salles associatives Astrolabe et La Boussole,
- la fin des travaux de rénovation des peintures intérieures de l'église.

L'ANALYTIQUE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2012

Comme maintenant depuis plusieurs années, nous vous proposons une vision de la comptabilité analytique mise en place sur le compte administratif. Cette répartition des charges et des produits par poste permet d'avoir une vision de la section de fonctionnement non pas par article comptable (charges à caractère général, charges du personnel... produits des services, impôts et taxes...) mais par poste d'affectation.

Sont identifiées, dans les recettes, toutes les entrées (subventions, participations, facturations) et, dans les dépenses, toutes les sorties (participations, salaires, charges directes) mais par poste d'affectation.

	% recettes 2012	% dépenses 2012
Mairie	88%	26%
Enfance (crèche, école, cantine, CLAE)	8%	47%
Associations & Espaces associatifs	2%	10%
Voirie - bâtiments - espaces verts	3%	14%
Communication & festivité	0%	3%

Cette vision différente de la section de fonctionnement 2012, avec une répartition par poste, exprime la part des recettes et des dépenses de chacun d'entre eux.

Le graphique ci-contre permet de visualiser la répartition des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement du compte administratif.

Quand les mots manquent...

[en bref]

Comment ne pas être révolté, scandalisé devant tant de bêtise à l'état brut. Voici deux ans que nous n'augmentons pas les impôts communaux. Et pourtant c'est avec cet argent que seront réparés les dégâts occasionnés par quelques petites frappes... Soyons tous vigilants. N'hésitons pas à intervenir, à agir...

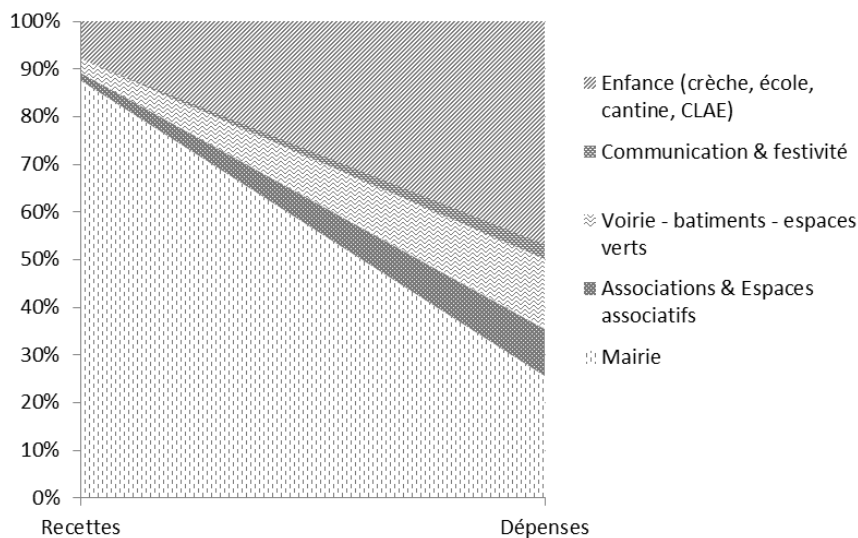


[en bref]



On peut y voir que le poste "Dépenses" le plus important est le poste "Enfance". Il regroupe toutes les dépenses réalisées, en fonctionnement, pour les écoles, la cantine, le CLAE et le SIVU petite-enfance. Ce poste est en augmentation significative. Il représente 47% des dépenses (43% en 2011, 41% en 2010) contre 8% des recettes (7% en 2011, 9% en 2010) (CAF, participation des familles).

Le poste "Mairie" (personnel administratif, élus, charges de structure) vient en deuxième position. Il est en forte baisse avec 26% des dépenses (33% en 2011, 32% en 2010). Celle-ci est liée à la dissolution du SIAM et au transfert de la compétence "SDIS" à la Communauté d'Agglomération. Les charges de personnels sont stables, les autres charges de fonctionnement augmentent malgré une vigilance de tous les instants.



14% des dépenses (12% en 2011 et 16% en 2010) sont dévolues à l'entretien Voirie - bâtiments - espaces verts. 10% des dépenses (9% en 2011 et 2010) concernent le milieu associatif (subvention aux associations, charges des équipements sportifs et associatifs) et 3% la communication et les festivités (3% en 2011 et 2010).

Côté recettes, le poste de recettes le plus important est affecté à la Mairie. Il représente à lui seul 88% des recettes de la commune (91% en 2011, 83% en 2010) et recouvre l'ensemble des ressources liées aux impôts, taxes, dotations, subventions et participations.

LES TAUX D'IMPOSITION

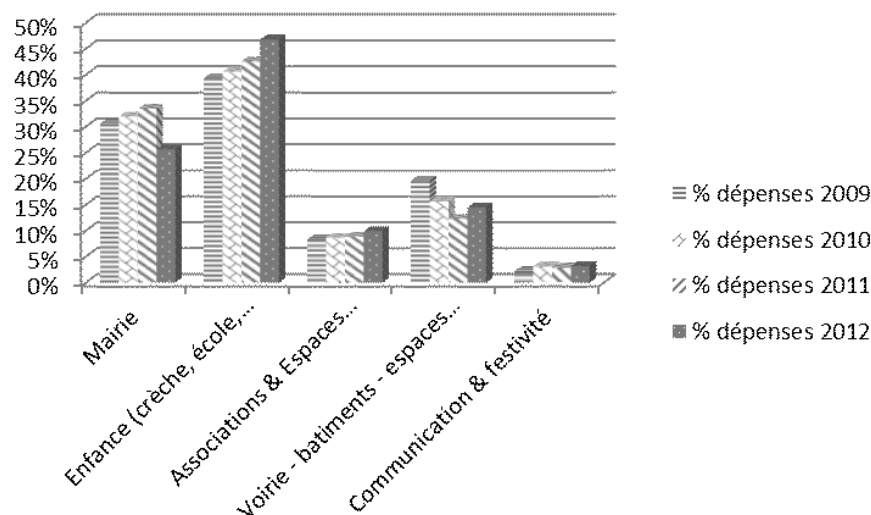
Les taux d'imposition de la part communale des impôts locaux ont été votés sans variation par rapport aux deux dernières années.

Les raisons principales en sont :

Un budget contraint permettant de maintenir un bon niveau d'entretien tout en limitant les investissements dans la perspective du grand chantier de la salle omnisports,

La volonté de la municipalité de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages marssacois dans une conjoncture économique très défavorable.

Le comparatif des dépenses de fonctionnement depuis 2009



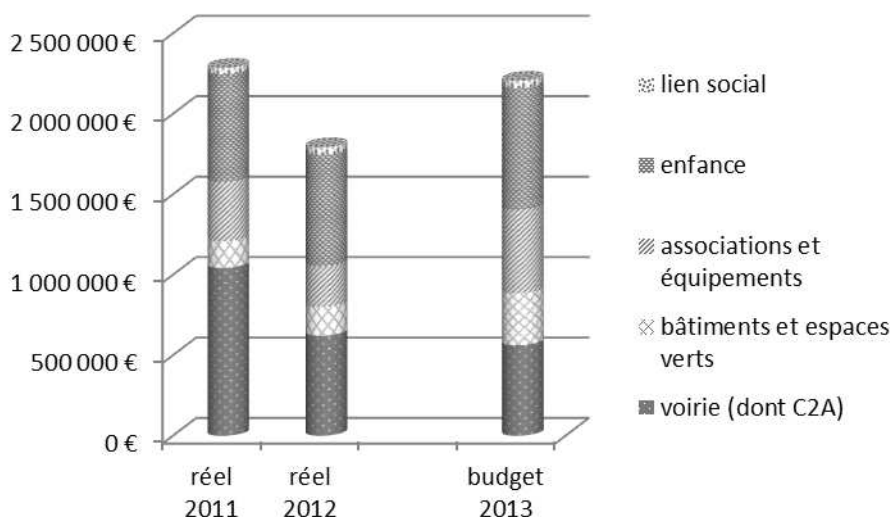


Le budget primitif 2013

Depuis deux ans, nous vous proposons de visualiser les dépenses globales de la commune, c.a.d. englobant à la fois les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement, pour les postes "Bâtiments et espaces verts", "Associations et équipements associatifs", "Enfance", "Lien social" et "Voirie". Sont compris dans ce dernier poste les dépenses concernant la voirie, le pluvial, l'éclairage public et la propreté urbaine qui ont fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération mais qui restent décidées et financées par la commune.

Ci-dessous est présenté un graphe comparatif auquel nous pouvons apporter quelques explications.

Comparatif "Réalisé 2012" / "réalisé 2011" : l'enveloppe globale des dépenses en 2011 est de 2 286 000 euros contre 1 793 000 euros en 2012. L'écart tient essentiellement à la part importante des travaux concernant l'aménagement de la rue des Peyragues, et la construction des salles associatives qui ont été réalisés majoritairement en 2011, et terminés en 2012. La rue de l'église a été, quant à elle, réalisée en grande partie en 2012.



Sur deux ans, ce sont 1 666 000 euros qui ont été consacrés au poste "Voirie" et 622 000 euros au poste "Associations et équipements associatifs".

Le budgété 2013 : Les dépenses projetées, en fonctionnement et investissement, pour les cinq postes étudiés, avoisinent les 2 200 000 euros pour 2013.

Le poste le plus important reste "l'Enfance" avec une enveloppe de 753 000 euros, en augmentation de 8% sur les dépenses de l'année 2012. Sur ce poste ont été budgétés :

- le recours à une cantine centrale (en raison du départ à la retraite de notre cantinière et de l'importance des travaux de remise aux normes à engager pour répondre aux exigences de la législation actuelle),
- l'impact financier de la mise en application éventuelle de la semaine de 4,5 jours à l'école (on sait que cette réforme d'Etat ne sera pas appliquée sur notre école cette année, mais lors de la préparation du budget cela n'était pas encore décidé).

Le budget 2013 prévoit également une accentuation des dépenses sur les poste "associations et équipements", avec une enveloppe de plus de 350 000 euros pour le projet de construction du complexe omnisports et une programmation de travaux d'aménagement et d'entretien des bâtiments plus importante sur le poste "bâtiments et espaces verts".

[en bref]



La CPAM supprime sa boîte aux lettres

La CPAM n'assure plus, depuis le 23 mai 2013, le service du ramassage du contenu de la boîte aux lettres installée à l'accueil de la mairie.

[en bref]



Budget 2013

à quoi vont servir nos ressources



753.000 euros

Enfance



324.000 euros

Bâtiments et espaces verts



563.000 euros

Voirie (y compris C2A)



47.000 euros

Lien social



519.000 euros

Associations et équipements



2012 - 2013 : des projets aboutis... des dossiers qui avancent

Aménagement de la ZAC du Bourdela :

Les élus restent très mobilisés sur ce projet d'aménagement d'entrée de village qui souffre depuis 2008 de la crise immobilière et économique connue de tous. Malgré cela le projet avance. Au nord de la zone, Tarn Habitat a acheté fin 2012 le terrain encore disponible en bord de départementale. Il

prévoit d'y construire une vingtaine de logements à loyers modérés en 2014. Au sud, les travaux d'aménagement du macro lot 11, le long de la voie ferrée, ont été terminés en octobre 2012. Seize lots individuels ont pu être mis à la commercialisation et plusieurs constructions sont sorties de terre depuis janvier. Le marché de travaux pour l'aménagement de 13 lots sur le macro lot 4, en face du macro lot 11, est lancé. Un programme de pré commer-

cialisation de 12 maisons à ossature bois est en cours. Il s'agit de ventes sur plan. Si celui-ci aboutit, l'aménagement de la voie de liaison entre la rue Tominarié et la départementale pourra débuter fin 2013.

Des équipements pour les associations

En 2012 nous avons mis aux normes les vestiaires du stade Désiré Gach. Ces travaux étaient exigés par la Ligue pour que notre club continue à jouer à son plus haut niveau. Un niveau largement confirmé par le parcours du club en coupe du Midi.

En 2012 toujours, un nouveau local de rangement a été aménagé pour le club de la boule Marssacoise, un club

important par son nombre de licenciés, plus d'une soixantaine, et par l'animation qu'il apporte en cœur de village, sur ses terrains.

Pour 2013 c'est la construction d'une nouvelle salle au stade Saint-Maury qui est en cours. Elle permettra aux clubs utilisateurs de bénéficier d'un lieu convivial pour leurs réunions de travail ou pour recevoir les équipes extérieures. Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration des membres du club de Rugby à XV qui ont accepté de prêter main forte en venant travailler bénévolement sur le chantier.

Le projet du complexe omnisport

2013, c'est aussi le choix du cabinet d'architecte pour le futur complexe omnisport. Celui-ci, rappelons-le, comprendra à la fois un dojo d'entraînement et une grande salle omnisport de niveau départemental. 21 candidats ont répondu à l'appel d'offre que nous avons lancé en février. Au bout d'une longue et minutieuse procédure c'est un cabinet albigeois qui a été retenu et qui va débuter son travail avec les élus dès maintenant. L'objectif est de pouvoir déposer les dossiers de demande de subventions d'ici la fin de l'année.

Cantine scolaire : confection et livraison des repas par une cuisine centrale extérieure

Un audit technique de la cuisine de la cantine a été effectué à la demande des élus. Cette étude a conclu à la non-conformité des locaux vis-à-vis de la réglementation actuelle.

Les élus ont décidé à l'unanimité de fermer cet équipement au départ à la retraite de la cuisinière, prévu début juillet, et de faire appel à une cuisine centrale extérieure pour la confection et la livraison des repas pour les élèves des écoles.

L'appel d'offre a été lancé en mai. Les critères de choix du futur prestataire insistent sur la qualité de la prestation attendue, notamment l'importance de recourir autant que faire se peut à des ingrédients issus de l'agriculture raisonnée. Il a été demandé également que le prestataire garantisse au minimum une réunion par an avec les parents d'élèves afin que ceux-ci puissent donner leur avis sur la qualité des repas servis.

Une fois le prestataire choisi, une réunion d'information sera programmée pour les parents d'élèves en juin. Une visite des locaux est prévue également en septembre.



Le chemin de ballade de Marssac

Les élus travaillent sur ce projet depuis de longs mois mais celui-ci a eu du mal à avancer car il nous fallait obtenir des autorisations de passage sur des terrains privés. Or certains propriétaires ont refusé et il a fallu imaginer d'autres itinéraires. Nous avons obtenu les dernières autorisations début mai. Nous lançons maintenant le programme des travaux d'aménagements. Ils seront réalisés dans les mois qui viennent pour une ouverture du chemin avant la fin de l'année.

De nouvelles places d'accueil en crèche

Le projet est porté par les élus de Marssac et de Terssac qui travaillent ensemble au sein du SIVU Petite enfance Marssac-Terssac. Le conseil municipal de Marssac a délibéré le 25 juin, celui de Terssac le 13 juin et le SIVU a voté le lancement du projet le 5 juillet. Il concerne la construction d'une nouvelle crèche de 12 places à Terssac. Cette crèche dépendra de la crèche Chapi Chapo et la directrice de la crèche de Marssac assurera aussi la direction de Terssac.

Le financement de ce nouvel équipement et l'aide pour son

La mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois est demandée par l'Etat et devra être effective en 2014. Là aussi un appel d'offre a été nécessaire pour choisir un cabinet pour accompagner les élus dans cette tâche rendue difficile par l'évolutivité des règles d'urbanisme. C'est le cabinet «Atelier Urbain» qui a été retenu.

fonctionnement seront assurés par les deux communes conformément aux règles des statuts du SIVU, comme cela s'est fait pour la crèche Chapi Chapo.

La création de douze places supplémentaires à Terssac va profiter aux Marssacois tout autant qu'aux Terssacois. Cela permettra d'accueillir les enfants de Terssac à Terssac et de libérer des places pour les enfants de Marssac à Marssac.

C'est le cabinet d'architecte Sabatier qui a travaillé avec les élus et le personnel de la crèche Chapi Chapo sur la conception des locaux. Les dossiers de demandes de subventions viennent d'être déposés à la préfecture, la CAF et le Conseil Général. Si le niveau des subventions le permet les travaux devraient commencer fin 2013.

Les élus travaillent avec lui depuis mi-janvier. Il s'agit de reprendre le règlement et le zonage du PLU afin de les rendre compatibles avec les prescriptions du SCOT. Un travail qui n'est pas simple et dont nous vous rendrons compte en réunion publique dès qu'il sera suffisamment avancé.

La mise en conformité du PLU avec le SCOT du Grand Albigeois

[en bref]



Avis de recherche : où est passé le tableau d'affichage du loto ?

Mauvaise surprise pour les organisateurs du loto des écoles. Au moment de tout installer sur l'estrade, le tableau d'affichage des numéros avait disparu ! Il restait seulement les pieds toujours à leur place, dans le local du bas, sous l'estrade. Et depuis, malgré toutes nos recherches, le tableau reste introuvable. Or il était bien commode pour les lotos et servait par toutes les associations. Si quelqu'un a une idée de l'endroit où il pourrait se trouver, qu'il n'hésite pas à appeler Marie à l'accueil de la mairie au 05 63 55 40 47.

Merci de votre aide.

[en bref]



CONSEIL MUNICIPAL n°13/02

Procès-verbal de séance du vendredi 29 mars 2013
Ouverture de séance à 20 h 30

L'an deux mille treize et le vendredi vingt-neuf mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Pascal CRÉPIN, Thierry MALLÉ, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Adjoint

Véronique BOSC, Bruno DORÉ, Dominique FERRIERE, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Isabelle VILAS, Jean-François VINCENT, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Jean BANQUET représenté par Jean-François VINCENT
Christiane GÉLIS représentée par Christelle SUAU
Bruno LADOUCKETTE représenté par Thierry STEFANON
Jean-Charles NEHR représenté par Isabelle VILAS
Lydie PICARONIE représentée par Dominique FERRIERE

Secrétaire de séance : Anne ROUMEGAS-PORCHE

Le compte-rendu de la séance du 22 février 2013 dernier est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte administratif 2012
2. Compte de gestion 2012
3. Affectation du résultat
4. Vote des taux d'imposition
5. Budget primitif 2013
6. Modification des horaires de travail des agents des services administratifs et Techniques
7. Questions diverses

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Madame Anne-ROUMEGAS PORCHE, Adjoint déléguée aux finances, présente les résultats du compte administratif.

En dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les dépassements significatifs :

- Enfouissement réseau Télécom rue de l'Eglise (cpte 605 pour 58 86,61 euros)
- Les postes énergie (cptes 60612, 60613, 60622) en dépassement pour le chauffage urbain (+10 000 euros par rapport à 2011)

- Le poste alimentation cpte 60623 : en dépassement de 5 000 euros par rapport au budgété 2012 - 1 200 repas de plus que l'année précédente (+ 5 500 euros par rapport au CA 2011)

- Cpte 611 : en léger dépassement par rapport au prévisionnel (contrôle installation électrique + diagnostic accessibilité)

- Cpte 61522 : bâtiments - en dépassement de 12 000 euros (+26 000 euros par rapport au CA 2011) mais une grosse partie transférée en investissement

- Cpte 61523 : voies et réseaux - faucardage (fossé mère 13 000 euros), travaux de voirie après sinistre (pris en charge par assurances) 5 000 euros, travaux sur incidents (local feux tricolores) en dépassement de 10 000 euros (+ 15 000 euros par rapport au CA 2011)

- Cpte 617 : études et recherches : en dépassement de 2 000 euros (+6 000 euros par rapport au CA 2011) Ressources consultant (5 000 euros) et recherche sur la légionelle non prévue.

En économie :

- Cpte 6237 : publications : en économie (-2 500 euros par rapport au CA 2011),

- Cpte 6247 : transports collectifs (transport école + transport collégiens et lycéens) en économie (-3 000 euros par rapport à 2011)

- Cpte 6283 : frais de nettoyage - en économie (-2 000 euros par rapport à 2011)

Chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés

- Cpte 6331 : versement transport (suite à redressement URSSAF). Rappel : en 2010, paiement 2008 et 2009, en 2011 paiement 2010 et 2011, en 2012 paiement 2012

Chapitre 65 - autres charges de gestion courante

- Cpte 6553 : Service d'incendie transfert à la C2A à compter du 1^{er} janvier 2012 (- 2 800 euros par rapport à 2011)

- Cpte 6554 : contributions aux organismes de regroupement (SIVU Petite Enfance 59 500 euros et Mission Locale) + 5 000 euros par rapport à 2011

- Cpte 657362 : CCAS

- Cpte 6574 : subventions de fonctionnement aux associations dont CLAE 99 442 euros (+12 000 euros par rapport à 2011)

En recettes de fonctionnement :

Chapitre 70 - produits des services, du domaine et ventes diverses

- Pas de remarque particulière sur les différents articles relatifs aux remboursements sur avance de salaire des employés en arrêt maladie

- Cpte 7067 : redevance et droits des services périscolaires : dépassement de 10 000 euros correspondant aux repas supplémentaires pris sur l'année

- Cpte 70846 : mise à disposition de personnel facturée à un GFP : personnel mis à disposition de la C2A



(+27 000 euros remise à niveau par rapport aux années précédentes)

- Cpte 70876 : remboursement de frais par un GFP : remboursement des factures par la C2A (+5 000 euros remise à niveau par rapport aux années précédentes)

Chapitre 73 - impôts et taxes

- Impôts directs : +6 000 euros par rapport au budget (+27 000 euros par rapport à 2011) - actions de la commission des impôts directs

- Cpte 7321 - attribution de compensation - diminution suite au transfert du SDIS (55 701,81 euros) (-76 000 euros par rapport à 2011 : SDIS + fin du SIAM)

Chapitre 74 - dotations, subventions et participations

- Cpte 74751 : groupement de collectivités - fond de concours 2011 et 2012 (+18 000 euros)

- Cpte 7478 : autres organismes - dont CAF et MSA pour Contrat Enfance Jeunesse (- 7 000 euros) (- 30 000 euros par rapport à 2011)

- Cpte 74834 : Etat - compensation au titre des exonérations de taxes (+ 29 000 euros)

Chapitre 77 - produits exceptionnels

- Cpte 7718 : autres produits exceptionnels sur opérations de gestion : remboursement de la garantie Pailhé (nouvelles salles associatives)

- Cpte 775 : produits de cessions : terrain + tondeuse

- Cpte 7788 : produits exceptionnels divers - remboursement d'assurances sur sinistre (18 753,78 euros)

En dépenses d'investissement :

339 364.89 euros ont été dépensés sur les opérations d'investissement, pour un montant prévisionnel de 776 418.09 euros

Les travaux en régie affectés en investissement représentent une somme de 39 562.29 euros

En recettes d'investissement :

Chapitre 13 - subventions d'investissement reçues

Cpte 1323 : Conseil Général - nouvelles salles associatives (42 192 euros)

Cpte 1341 : DETR - nouvelles salles associatives + travaux école (52 009 euros)

Cpte 1328 : autres - solde de la participation du diocèse pour peinture intérieure église (9 196 euros)

Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves

Cpte 10222 : FCTVA (-90 151 euros)

Cpte 10223 : TLE - (4 012 euros)

Cpte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé (81 5997,02 euros)

DELIBERATION :

Madame ROUMEGAS PORCHE Adjointe déléguée aux finances présente le compte administratif pour l'exercice 2012, ce qui est le constat de l'activité écoulée et dont

les comptes sont concordants avec le compte de gestion du trésorier.

Section de fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 1 450 480.63 euros

Les recettes s'élèvent à 1 824 105.78 euros

Excédent de fonctionnement de l'exercice

373 625.15 euros

Excédent antérieur 381 236.71 euros

Excédent cumulé 754 861.86 euros

Section d'investissement :

Les dépenses s'élèvent à 513 764.77 euros

Les recettes s'élèvent à 1 137 353.08 euros

Excédent d'investissement de l'exercice

623 588.31 euros

Déficit antérieur reporté 635 441.23 euros

Déficit d'investissement cumulé 11 852.92 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif par 2 abstentions, 0 voix contre, 15 voix pour.

2 - COMPTE DE GESTION 2012

DELIBERATION :

Madame ROUMEGAS PORCHE Adjointe déléguée aux finances rappelle que le compte de gestion constitue la reddition de comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2012. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.



3 - AFFECTATION DU RESULTAT 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation du résultat ci-dessous.

Fonctionnement	
Recettes de l'exercice (F2)	1 824 105.78
Dépenses de l'exercice (F1)	1 450 480.63
Excédent de fonctionnement de l'exercice (F3=F1-F2)	373 625.15
Excédents antérieurs reportés (F4)	381 236.71
Excédent de fonctionnement cumulé (F5=F3+F4)	754 861.86

Investissement	
Recettes de l'exercice (I2)	1 137 353.08
Dépenses de l'exercice (I1)	513 764.77
Excédent d'investissement de l'exercice (I3=I2-I1)	623 588.31
Déficit antérieur reporté (I4)	- 635 441.23
Déficit d'investissement cumulé (I5=I3+I4)	- 11 852.92
RAR en recettes (I6)	-
RAR en dépenses (I7)	50 000.00
Solde des RAR (I8=I6-I7)	50 000.00
Déficit d'investissement cumulé (I5)	11 852.92
Soldes des RAR (I8)	50 000.00
Besoin de financement (I9)	61 852.92

Affectation du résultat	
Excédent de fonctionnement cumulé (F5)	754 861.86
Besoin de financement (I9)	61 852.92
Affectation en investissement	61 852.92
Excédent de fonctionnement reporté	693 008.94

4 - TAUX D'IMPOSITION 2013

DELIBERATION :

Madame ROUMEGAS PORCHE Adjointe déléguée aux finances, expose à l'Assemblée les produits attendus de taxes locales ainsi que l'indique l'état 1259 adressé à la commune par la Direction Générale des Finances.

La Commission Finances propose de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2013.

Elle rappelle que les taux des taxes n'ont pas été augmentés en 2012, et propose de conserver ces mêmes taux pour 2013, à savoir :

Taxe habitation	8.79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.05 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les taux ci-dessus.

Madame Anne ROMEGAS PORCHE rappelle que le rapport d'audit préconisait une augmentation d'impôts modérée hors années d'investissements lourds. Cependant, au vu de la situation économique, la commission a considéré qu'il était souhaitable de n'appliquer aucune augmentation du taux communal.

5 - BUDGET PRIMITIF 2013

Madame ROUMEGAS PORCHE Adjoint déléguée aux finances présente le projet de budget 2012 qui s'équilibre de la manière suivante :

Section Fonctionnement : En dépenses et en recettes à la somme de : 2 492 252.94 euros

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 : charges à caractère général

Les points particuliers

Des dépenses liées à l'application de la réforme des rythmes scolaires ont été budgétées, avant de savoir si cette application serait effective à la rentrée 2013 ou à celle de 2014. Madame le Maire donnera en questions diverses des précisions sur cette réforme, qui est finalement reportée en 2014. De fait, les dépenses budgétées pour cette opération ne seront pas engagées sur l'année 2013 (charges de personnel et subvention à l'association la "Clé des champs").

Cpte 6042 : provision pour paiement voyages de Gujan Mestras de 2010 retirée du budget

Cpte 60623 : alimentation (une demi-année prévue)

Cpte 6067 : fournitures scolaires : prévision d'augmentation de 0,50euros / enfant

Cpte 611 : contrats de prestations de service - dont cuisine centrale à partir de septembre 2013, et inclus mercredi midi (si réforme des rythmes scolaires décidée pour 2013)

Cpte 61523 : voies et réseaux (prévision pour prise en charge directe des dépenses lors de sinistres de voirie remboursés par les assurances)

Cpte 6226 : honoraires (prévision pour avocat sur affaire rente électrique)

Cpte 6247 : transports collectifs (dont 15 euros par enfant de l'école pour sorties scolaires)

Cpte 627 : pas de prévision d'emprunt en 2013, donc pas de prévision de frais bancaires

Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés

Cpte 6411 : titularisation M. Jammes et M. Laquaine, départ de M. Pons et Mme Bouyssier (sept 2013), prévision de dépenses supplémentaires de personnel de + 20 000 euros (si application de la réforme des rythmes scolaires décidée pour la rentrée 2013)

Cpte 6413 : prévision de dépenses supplémentaires pour personnel non titulaire

+ 18 000 euros (si application de la réforme des rythmes scolaires décidée pour la rentrée 2013).

Variation à la hausse des taux de cotisation retraite

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Cpte 6574 : subventions aux associations : le détail des montants figure dans le tableau des subventions de la commission "Sports et Associations" - prévision charges supplémentaires pour le CLAE :

+30 000 euros (si réforme des rythmes scolaires appliquée pour rentrée 2013)

Cpte 6554 : contribution aux organismes de regroupement SIVU Petite Enfance : 58 300 euros / Mission Locale : 3 300 euros



Cpte 657362 : CCAS : augmentation de 500 euros
Chapitre 67 : charges exceptionnelles
Cpte 6745 : subventions exceptionnelles : 2 000 euros
(1 000 euros subvention exceptionnelle pour les 25 ans du Comité des Fêtes, 1 000 euros enveloppe pour demandes à venir)

Monsieur Bruno DORÉ demande s'il est possible de modifier le montant des charges de personnel lors d'un prochain conseil municipal, pour voter au plus juste la ligne des charges, puisque l'application des rythmes scolaires ne sera effective qu'en 2014.

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE rappelle que le budget est un document prévisionnel, et qu'il n'y a aucune obligation à dépenser tous les montants inscrits.

Monsieur Jean-François VINCENT estime que des sommes sont immobilisées, alors qu'elles pourraient être utilisées ailleurs.

Madame le Maire rappelle que les sommes immobilisées du fait des rythmes scolaires ne devraient pas être utilisées cette année. Toutefois, en cas de besoin, une décision modificative pourra être prise.

Madame Christelle SUAU demande si la participation pour le SIVU Petite Enfance a été augmentée du fait de la prévision de réhabilitation d'un bâtiment en crèche intercommunale, sur la commune de Terssac.

Madame Anne ROUMEGAS PORCHE rappelle que la subvention du SIVU en 2012 était de 59 450 euros et que la participation 2013 s'élève à 58 220 euros. Elle précise que les dépenses pour la construction de la nouvelle crèche n'impacte pas le budget 2013. Elles devraient impacter le budget 2014.

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes

Les points particuliers :

Cpte 7067 : redevances et droits des services périscolaires : prévision sur tarif cantine actuel - 3,10 euros le repas

Cptes 70846 et 70876 : remboursements personnels et frais par GFP (C2A): idem 2012

Chapitre 73 : impôts et taxes

Cpte 7321 - AC : diminution de l'Allocation de Compensation versée par la C2A suite au transfert compétence SDIS voté fin 2012 (diminution de 55 702 euros). Cette diminution de recette s'accompagne en regard, d'une diminution de dépense de 55 702 euros, puisque la commune ne prend plus en charge les dépenses du SDIS.

Section d'investissement

Dépenses : les opérations sont centralisées par la commission travaux, et les prévisions sont étudiées en

commission. Elles sont détaillées plus loin.

Recettes

Chapitre 13 - subventions d'investissement reçues
Cptes 1322 et 1323 - subventions Région et Conseil Général : restauration tableau 5 025 euros

Cpte 1326 - DRAC : restauration tableau 5 000 euros

Cpte 1341 - DETR : mise en sécurité & grosses réparations 2012 : 22 400 euros, bornes incendie : 1 900 euros

Cpte 1328 - autres : participation du diocèse pour restauration tableau église 5 000 euros, réserve parlementaire

Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves

Cpte 10222 : FCTVA - 50 000 euros

Cpte 10223 : TLE - 25 000 euros (TLE encaissée en 2013 sur constructions antérieurs à la mise en application de la Taxe d'Aménagement). Par contre aucune recette budgétée pour Taxe d'Aménagement en 2013 car les services de l'Etat nous ont indiqué ne pas être en mesure de les calculer.

Cpte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé - 61 852,92 euros

Monsieur Bruno DORE s'inquiète du faible montant des subventions sollicitées - celles-ci ne couvrent que 4% environ du montant total des dépenses prévisionnelles d'investissement porté au budget 2013. Il ajoute également que l'ADEME pourrait être sollicitée à propos du dossier "étude énergétique des bâtiments". Il demande pourquoi aucune recette de subvention de l'Etat n'est prévue pour 2013. Madame le Maire rappelle que la date de dépôt des dossiers DETR est le 31 janvier, mais que la commission travaux n'avait pas encore défini les besoins pour cette année. Elle indique qu'une demande de subvention regroupant divers travaux sera déposée au titre de la DETR sur les reliquats de l'automne.



Délibération

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Prévisions
011	Charges à caractère général	485 650.00
	Eau, électricité, gaz, carburants, alimentation, tél... Fournitures scolaires, administratives, d'entretien Entretien terrains, bâtiments, réseaux Locations et maintenance Honoraires, insertions, publications Assurances Documentation, abonnements Impôts	
012	Charges de personnel	853 700.00
65	Autres charges gestion courante	294 600.00
	Elus Contingent Aide Sociale organismes de regroupement Associations	
Total charges de gestion des services		1 633 950.00
66	Charges financières	38 541.24
67	Charges exceptionnelles	3 000.00
022	Dépenses imprévues	50 000.00
Total dépenses réelles		1 725 491.24
023	Virement à la section d'investissement	761 392.70
042	Opérations d'ordre (amortissements)	5 369.00
Total Dépenses de Fonctionnement		2 492 252.94

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Inscriptions
013	Atténuation de charges	6 000.00
	Remboursement salaires	
70	Produits des services	120 600.00
	Cantine, cimetière, remb. De frais voirie par la C2A...	
73	Impôts et taxes	1 129 647.00
74	Dotations, Participations :	418 855.00
	Etat, CAF, C2A (fonds de concours)....	
75	Autres produits :	1 000.00
	Locations salles	
76	Produits financiers	62 742.00
	Intérêts dette récupérable	
77	Produits exceptionnels	400.00
	Qques remb. Assurances	
Sous Total		1 739 244.00
042	Opérations d'ordre (travaux en régie)	60 000.00
002	Excédent de fonctionnement reporté (I11)	693 008.94
Total Recettes de Fonctionnement cumulées		2 492 252.94

Section d'investissement :

Le montant des dépenses et des recettes s'élève à 1 086 863.62 euros

La durée d'amortissement des études est de 5 ans, mais Madame Anne ROUMEGAS PORCHE précise que cette année, il faut aussi amortir des frais d'insertion (compte 2033) dont le montant est inférieur à 500 euros. Elle propose que la durée d'amortissement des études ou des frais d'insertion soit amortissable sur 1 an lorsque le montant total à amortir est inférieur à 500 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 2 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour, approuve le budget primitif ainsi présenté.

Dépenses d'Investissement

N° Opération	Libellé	RAR 2012	Nouveaux Crédits
Cpte202	Réalisation doc urbanisme (PLU)		18 000.00
	Total des Travaux	50 000.00	731 875.70
539	Salle omnisports	2 000.00	323 775.70
549	Salle des associations et local technique	3 000.00	
554	Parc	10 000.00	16 000.00
564	Mise en sécurité ligne SNCF		11 000.00
569	Travaux aux écoles 2012	5 000.00	
570	Travaux de bâtiments 2012	10 000.00	
572	Mobilier 2012	1 500.00	
573	Matériels 2012	3 000.00	
577	Espaces publics	5 500.00	20 000.00
578	Bornes incendie	10 000.00	
579	Aire de jeux des tilleuls 2013		12 500.00
580	Travaux de bâtiments 2013		65 000.00
581	Restauration tableau		20 100.00
582	Informatique 2013		5 500.00
583	Travaux aux écoles 2013		39 000.00
584	Matériel 2013		25 500.00
585	Mobilier 2013		5 000.00
586	Travaux salle des fêtes		22 000.00
587	Etude énergétique des bâtiments		8 000.00
588	Stade Désiré Gach 2013		8 000.00
589	Stade St Maury 2013		33 000.00
590	ZAC - participation aux travaux 2013		117 500.00
Total général Dépenses d'Investissement			
16	Capital d'emprunts		35 812.00
	Capital d'emprunts transférés		29 323.00
020	Dépenses imprévues d'investissement		50 000.00
040	Opérations d'ordre		60 000.00
041	Opérations patrimoniales		100 000.00
001	Déficit d'investissement reporté		11 852.92
	Total Dépenses d'investissement	50 000.00	1 036 863.62
Total général Dépenses d'Investissement			
			1 086 863.62

Recettes d'Investissement

Chap.	Libellé de l'opération	RAR 2012	Prévisions
13	Subventions	0.00 euros	46 325.00
	Etat		24 300.00
	Région		3 350.00
	Département		1 675.00
	Autres (comité Paroissial)		17 000.00
16	Emprunt		
	bancaire		
	CAF (taux 0)		
10	Dotations	0.00 euros	136 852.92
	FCTVA		50 000.00
	TLE		25 000.00
1068	Exc. de fonct. Capitalisé affecté en investissement		61 852.92
27	Dettes récupérables		36 924.00
Sous Total			220 101.92
021	virement de la section de fonctionnement		761 392.70
040	Opérations d'ordre (amortissements)		5 369.00
041	Opérations patrimoniales		100 000.00
Total Recettes Investissement		-	1 086 863.62
Total général Recettes d'Investissement			
			1 086 863.62

6 - MODIFICATION DES HORAIRES DE TRAVAIL DES AGENTS DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Présenté par Madame le Maire



DELIBERATION :

Afin d'améliorer la qualité du service public, la commission du personnel a proposé l'ouverture de la mairie au public le mercredi après-midi et la présence d'un agent des services techniques le samedi matin. Cette proposition a fait l'objet d'un vote positif du conseil municipal du 30 novembre 2012. Les élus ont chargé Madame le Maire d'organiser les nouveaux emplois du temps des agents des services administratifs et techniques, dans le respect de la durée annuelle du temps de travail de chaque agent concerné et de demander l'avis de la Commission Technique Paritaire du Centre de Gestion.

L'organisation des nouveaux emplois du temps a donné lieu à une période d'échanges et de négociations avec le personnel qui s'est déroulé sur plusieurs semaines. Elle a abouti à un consensus. La commission du personnel a validé le résultat de la négociation le 19 février. Le projet de cette nouvelle organisation a été présenté aux élus de la Commission Technique Paritaire du Centre de Gestion le 7 mars 2013 et a reçu un avis favorable. Le conseil Municipal doit valider l'organisation proposée permettant l'ouverture de la mairie le mercredi après midi à partir du 1^{er} avril, et la présence d'un agent technique le samedi matin, à partir du 1^{er} juillet 2013.

Le Conseil Municipal, après délibéré, avec 3 abstentions ; **APPROUVE** les nouveaux horaires de présence des agents.

4 - QUESTIONS DIVERSES

Application de la réforme des rythmes scolaires

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été envoyé au DASEN pour demander le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires. En effet, suite aux échanges de lundi dernier, et compte tenu des réticences de l'association des parents d'élèves à passer aux nouveaux rythmes scolaires cette année, il a semblé plus sage de reporter l'application de la réforme. Elle précise toutefois que les personnes concernées par le projet étaient mobilisées et motivées, notamment les enseignants et le CLAE, et que les éléments présentés laissaient penser que le projet était viable.

La majorité des élus a souhaité reporter cette réforme.

Aire de grand passage

Madame le Maire rappelle dans quelles conditions la municipalité a dû accepter qu'il y ait une aire de grand passage sur la commune de Marssac. Elle précise qu'il s'agit d'une aire provisoire qui sera en service de mai à octobre 2013 mais qui ne sera ouverte qu'au moment des grands passages.

Le fonctionnement des grands passages est encadré par "l'association des grands passages", association agréée par l'Etat. L'Etat suit l'organisation de ces grands

passages sur toute la France.

Madame le Maire explique que la commune a obtenu des garanties. Cette aire sera aménagée de façon à recevoir correctement les gens du voyage. Les dépenses d'aménagement sont à la charge exclusive de la C2A.

La C2A nommera une personne référente qui contrôlera quotidiennement le bon fonctionnement de l'aire, lorsqu'elle sera occupée. Un numéro de téléphone sera joignable 24h sur 24 en cas de problème. La présence de la gendarmerie sera renforcée durant ces périodes.

Une information complète sera faite dans le Marssac info.

Décision de Madame Anne ROUMEGAS PORCHE

Le budget étant voté, Madame Anne ROMEGAS PORCHE annonce qu'elle a décidé de démissionner de son poste d'adjointe aux finances. Elle rappelle qu'aucun élu n'avait souhaité prendre la délégation pour une année (1 budget) lorsqu'elle avait annoncé sa mutation professionnelle dans le Loiret. Elle a donc suivi, avec la commission finances, la réalisation du Compte Administratif et du Budget Primitif, mais souhaite maintenant se désengager de sa charge d'adjointe car elle considère qu'elle ne peut plus assumer son rôle d'adjointe comme elle le souhaiterait. Elle reste toutefois conseillère municipale jusqu'à la fin du mandat.

La séance est levée à 22h00

[en bref]

"Arrêté du 21 mai 2013 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle publié au Journal Officiel n°0119 du 25 mai 2013

La commune de MARSSAC SUR TARN a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Les personnes qui ont constaté des dégâts sur leur habitation doivent faire une déclaration à leur assurance, dans un délai de 10 jours à partir de la date de publication au journal officiel."

[en bref]



MARSSAC VOLLEY 2 Gagne la Finale de Coupe VLACA B

Cette année encore Marssac Volley se distingue par un très bon résultat en coupe VLACA sous le contrôle de l'UFOLEP81. Le mercredi 22 mai, cette finale de coupe avait lieu à Saint Juery. Marssac B se déplaçait donc dans l'antré des Pompiers d'Albi. Après un match très accroché c'est Marssac B qui s'imposait par 3 sets à 2 sur les scores de 16 / 25 ; 25 / 17 ; 25 / 23 ; 19 / 25 et 15 / 12.

A noter que le point tant espéré, vu ce match très accroché et très indécis, fût marqué par notre vétéran.

Marssac Volley depuis plusieurs années obtient de très bons résultats, que ce soit en championnat avec deux montées en poule supérieur en 3 ans ou en coupe avec plusieurs bonnes places.

Nous clôturons cette année sportive et conviviale par ce résultat prometteur, en démontrant notre volonté de maintenir dans la durée nos deux équipes dans ces deux compétitions organisées par le Volley Loisir de l'Albigeois.



Le vendredi 24 Mai nous nous retrouvions une dernière fois lors de la grande soirée VLACA organisée cette année par l'équipe de Cambon. Assemblée générale, remise des prix, repas et soirée dansante ont permis à l'ensemble des équipes VLACA (32 équipes) de refaire la saison et passer un agréable moment.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la saison prochaine, le premier mardi après la rentrée scolaire soit le 3 septembre cette année. Nous sommes ouverts aux adultes désireux de reprendre ou découvrir le volley ball... en loisir.

J-Jacques TARTIERE.





Les adultes du Dojo Marssacois se sont brillamment illustrés en cette fin d'année sportive. Le groupe adulte est constitué d'une vingtaine de judokas, de tous niveaux, des ceintures noires aguérées, aux débutants combattifs.

Bertrand Escande :

Nouveau 3^{ème} dan

Bertrand a validé, en début d'année, son 3^{ème} dan de judo, une magnifique performance à la hauteur de son investissement. En effet, six mois de préparation ont été nécessaires pour arriver au mouvement parfait.

Ce grade s'obtient après présentation de katas devant un jury de hauts gradés. C'est un enchaînement de prises, de mouvements de judo et de jujitsu, très technique et respectant des codes précis.

Le jury a souligné la qualité de la prestation de Bertrand et de ses partenaires, que nous souhaitons évidemment associer à cette réussite : Christian Reboul du JC Cantepau, Marcel Jeanne du JC Le Sequestre qui ont eux aussi validé leur 3^{ème} dan, ainsi que Dominique Taillander, leur entraîneur et coach pendant toute la préparation.

Les arbitres et commissaires sportifs du club ont eux aussi été à l'honneur, et vont porter très haut les couleurs du Dojo marssacois.

Bertrand Escande est reçu comme arbitre régional. Mathieu Raynal est reçu comme arbitre inter région. Jean François Desplos est reçu comme commissaire sportif national. Dominique Taillander est reçu comme arbitre national (Il n'est pas licencié à Marssac mais fait partie de notre groupe).

Le Dojo marssacois est particulièrement fier de compter de tels membres dans son équipe. Ces judokas portent très haut les valeurs du judo, mais également l'investissement et la persévérance. Ce sont de vrais modèles pour tous nos jeunes, et même nos moins jeunes.

Bravo encore et merci encore à vous.

N'hésitez plus et rejoignez nous ! Judo et Ju-jitsu. Une activité physique complète en toute sécurité jeune, adulte, masculin et féminin. Une école de vie,

Le Dojo Marssacois à l'honneur



épanouissement physique et psychique. Une pratique en loisir ou en compétition. Les cours sont dispensés par des éducateurs sportifs diplômés. Ambiance conviviale, animations régulières.

Le dojo marssacois vous accueille dès le 11 septembre 2013 pour la rentrée.

Dès 5 ans, les enfants peuvent nous rejoindre, avec un cours adapté de baby judo. Les 3 premiers cours sont gratuits et les kimonos sont prêtés.

Franck Drouet - président

06.33.38.50.04

dojomarssacois.wix.com/droux81



Foot : Marssac en finale de la Coupe du Midi

L'équipe fanion du MRSRDT va disputer pour la première fois de son existence (51 ans) la finale de la Coupe du Midi, le 9 juin prochain (A Lavaur à 17h00 contre Girou), après une brillante victoire contre Lourdes par 4 buts à 1 en demi-finale.

Avant d'en arriver là, Marssac a dû batailler ferme. Au niveau départemental tout d'abord en disputant le dernier tour avec, à la clé, une victoire contre St Juéry (4-0), puis au niveau régional en éliminant successivement Castres (2-1),

Figeac (3-2), Gourdon (6-2), Orleix (2-0) et enfin Lourdes.

La Coupe du Midi s'adresse à tous les clubs de la région, de la 3^{ème} série à la division d'honneur, soit environ 600 clubs.

Marssac Rugby XIII

En raison d'une météo capricieuse, cela faisait quelques temps que notre école de rugby n'avait pas joué et le tournoi d'Aussillon en cette fin mai était le bienvenu. Nos enfants étaient vraiment impatients de retrouver les terrains et malgré le vent et une température encore un peu fraîche pour la saison, ils ont pu enfin s'en donner à cœur joie. Albi, Réalmont et Aussillon étaient leurs adversaires du jour et au fil des rencontres nous avons bien senti le plaisir retrouvé de jouer. Deux prochains tournois sont prévus en juin, à Villefranche d'Albi et à Réalmont pour le tournoi départemental final.

Le 22 juin, un dernier tournoi viendra clôturer cette saison. Il se déroulera à Toulouse avec des équipes de l'Aude, de la Haute Garonne, de l'Aquitaine ainsi que des Pyrénées Orientales. A la fin du tournoi nous pourrions assister, au



Les poussins marssacois à Aussillon

stade Ernest Vallon, à la rencontre de Super League Professionnelle entre les équipes des Dragons Catalans et de Hull KR. Parents et enfants pourront voir ce qui se fait de mieux dans le milieu du rugby à XIII.

Enfin nous terminerons la saison par la fête du club le 29 juin avec des rencontres amicales et conviviales entre parents, enfants et dirigeants. Une belle journée en perspective.

Si vous voulez nous rencontrer pour le début de la nouvelle saison qui débutera en septembre n'hésitez pas à nous contacter au 06 69 56 50 17.

Tous les renseignements vous seront communiqués. Nous vous souhaitons par avance de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine.



Des danses et des figures...

2^{ème} étape du Skateboarding Contest Tour à Marssac

Le 18 mai dernier, la 2^{ème} étape du Skateboarding Contest Tour s'est arrêtée à Marssac, organisée par le Skate club d'Albi, sous la houlette



de Cyril Louis, son Président et Loïc, l'animateur du club avec le soutien de la municipalité.

Seul invité surprise: le mauvais temps qui s'est imposé avec acharnement toute la matinée, et a failli mettre à mal le bon déroulement de cette journée. Mais les organisateurs avaient en eux assez de motivation et de patience pour ne pas avoir peur de ce que le ciel leur réservait. Ils finirent par croire en leur bonne étoile, et parvinrent à remotiver les troupes car dès 13h00, le soleil pointa son nez. Les nuages laissèrent alors la place au ciel bleu, et les amateurs de glissades et de figures aériennes furent au rendez-vous, sous les applaudissements des Marssacois qui s'étaient déplacés pour les soutenir !

Après plusieurs passages chronométrés, quelques chutes et une finale forte en émotions, le jury délibéra sur cette après-midi mouvementée, et c'est un Marssacois qui remporta la première place, repartant alors avec un titre de plus, et la coupe offerte par la mairie de Marssac.

Pour Cyril Louis (le président du Skate Club d'Albi) le pari a été tenu pour cette première à Marssac.

Podium de la journée:

- 1^{er} : Pierre-Louis Adami
- 2^{ème} : Yvan Barry
- 3^{ème} : Sacha Malié
- 4^{ème} : Yannick Haddada
- 5^{ème} : Antoine Badouraly









Retour sur quatre années de «Conseil Municipal Jeunes»



Passage de témoin : 17 décembre 2010, dernier CMJ pour les uns, premier CMJ pour les autres

La grande fête du jeu qui se tient le 8 juin est le point d'orgue de l'action du second Conseil Municipal Jeunes de notre mandature. En effet, dès la rentrée prochaine, auront lieu de nouvelles élections pour désigner celles et ceux qui souhaitent s'engager pour deux ans. Ces deux événements sont l'occasion de faire un petit retour en arrière et en images... En préambule, rappelons quelques idées-forces :

Un CMJ, pourquoi ?

Le CMJ constitue un lieu d'apprentissage, de formation à la citoyenneté, de réflexion et d'échange. Il a pour objectif de permettre aux jeunes élus de participer à la vie communale de Marssac, de transmettre les idées et aspirations de la jeunesse actuelle et de devenir le porte-parole de l'ensemble des jeunes marssacois.

Le CMJ permet aux enfants d'avoir une connaissance de la vie locale et des institutions. Selon leurs propres mots, les jeunes "souhaitent réfléchir et faire remonter les idées de leurs camarades et devenir un lien privilégié entre leur école et leur village".

Un CMJ, avec qui ?

L'équipe municipale assure la coordination de ce projet et délègue son animation à William CHEVRE. La mise en place du CMJ est soutenue par l'équipe des enseignants de l'école de Marssac et leur directeur,

Un CMJ, avec qui ?

Les élections ont lieu tous les 2 ans dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Marssac. Toutes les conditions "réelles" d'un vote sont respectées : profession de foi, carte électo-

rale, feuilles d'émargement, isolements, bulletins, enveloppes...

Les séances du CMJ ont lieu dans la salle du conseil municipal.

Le CMJ se réunit une fois par mois en présence des jeunes élus, des représentants de la commission CMJ (élus adultes) et de l'animateur.

Durant ces séances, les membres du CMJ étudient ensemble les projets qu'ils veulent mettre en œuvre. Un secrétaire de séance rédige le compte rendu de la réunion qu'il présente pour approbation au conseil suivant.

Les projets du CMJ sont ensuite soumis à l'avis des élus du Conseil Municipal de Marssac à qui il appartient d'étudier leur faisabilité financière et d'engager les dépenses en conséquence.



L'élection du maire et des adjoints, à bulletin secret... mais avec le sourire

Le Maire et les Conseillers
Municipaux : années
2009/2011

Thomas	Mexe	CE2
Lylia	Fernandez	CM1
Matthieu	Reynes	CE2
Camille	Canal	CM2
Thibault	Cathala	CM2
Victor Costedoat-Lamarque		CE2
Jade	Gilabert	CM1
Maclers	Hugont	CE2
Mona	Mekhfi	CM2
Clara	Pouillard	CM1
Laura	Pons	CM2
Clara	Reinhardt	CM1



Qui a dit que la politique c'était triste.
A voté !



Instant solennel, attendu et redouté : l'annonce des résultats

Le Maire et les Conseillers
Municipaux : années
2011/2013

Axelle	Tragné	CM2
Isabella	Barba	CM2
Calypso	Guiet	CM2
Louna	Blanquet	CM1
Laura	Bonnet	CM1
Lucile	Collado	CM1
Maxence	Gribaldo	CM1
Hugo	Miani	CM2
Antoine	Paquis	CM1
Maxens	Weber	CM1



Les élections sont terminées, la
séance du conseil peut commencer

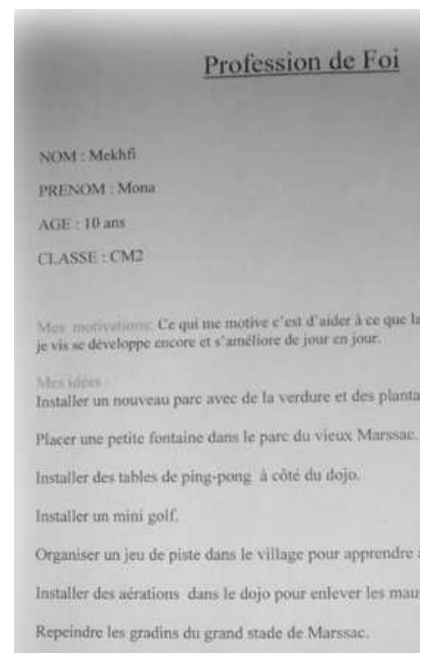


Dernières explications avant le vote

Après les élections, le
réconfort : les élus
préparent les galettes



Pour une meilleure vie à l'école,
VOTEZ
MACLERS HUGONT !!





- > Des containers enterrés
- > Un mini-golf
- > Un magasin de jeux pour e
- > Un endroit qui regrouperai
- activités sportives de Mars
- nécessaire pour les specta
- > Un accès simple et facile p
- d'eau sur le Tarn (bateau,
- ski, etc...)
- > Un accès internet pour tou
- la bibliothèque
- > Un club house pour le rug



Collecte pour les restaurants du cœur : un projet généreux qui a mobilisé les jeunes élus pendant plusieurs semaines. Les marssacois ont été nombreux à répondre à leur appel.

Ci-dessous : **Après-midi Ecolo. Jeu pour les classes du CE2, CM1 et CM2.** Beaucoup de travail de réflexion, de recherches et d'organisation pour les jeunes élus pour mettre au point cette après-midi de sensibilisation au tri sélectif et à l'éco-responsabilité au sein de l'école. Plus de 100 élèves y ont participé.



Les idées.
 Refaire les WC.
 Rajouter des boîtes sportives dans Marssac
 Nettoyer les ornières
 Faire des pistes cyclables pour aller mieux à la piscine
 Refaire et améliorer
 Refaire le C.L.A.E.
 et améliorer les conditions de repos de la cantine.



Voici mes professions de foi.

- Mes idées :**
- > Une piste cyclable s
 - > Transformer la rue d piétonne définitivem
 - > Une aire de jeux pour âge



Je me présente pour améliorer la ville de Marssac.

L'esprit de l'intercommunalité : tous ensemble autour de la table avec les élus du CMJ du Séquestre pour faire connaissance et réfléchir à des actions communes



La cérémonie des vœux à la population, les cérémonies du souvenir au monument aux morts, les inaugurations..., autant de moments auxquels les élus du CMJ ont été invités à s'associer au cours de leur mandat

Paroles de CMJ

Pourquoi t'es-tu présenté aux élections du CMJ ? Quelqu'un t'en avait parlé ?

WM : Je me suis présenté car je voulais voir comment ça se passe. On m'en a jamais parlé mais dès que j'ai su qu'on pouvait être élu, j'ai voulu le faire.

LC : Je m'intéresse et quelqu'un, oui, quelqu'un m'en a parlé à l'école.

AT : J'avais envie d'essayer car un copain de mon ancienne école, à Plaisance du Touch, a fait un mandat et m'avait dit que c'était super. J'avais aussi envie de faire partager mes idées et de découvrir la mairie.

CG : Je me suis présentée aux élections car j'avais envie de faire améliorer le village. Oui.

LB : Parce que ça m'intéresse et l'école en avait parlé.

Qu'est-ce que tu as fait pour être élu ?

WM : J'ai juste fait une profession de foi et j'ai juste attendu le résultat.

LC : Je me suis présentée et j'ai fait un projet de loi.

AT : J'ai fait une profession de foi en présentant mes idées.

CG : J'ai fait une profession de foi pour présenter mes idées.

LB : Je me suis présentée aux élections et j'ai fait un projet de loi.

Qu'est-ce que ça t'a apporté d'être élu ?

WM : De me faire remarquer dans la ville.

LC : Ça m'a appris des choses, oui c'est important pour moi.

AT : De la maturité, de l'assurance, du courage, plus à l'aise pour prendre la parole, avoir plus confiance.

CG : Ça m'a permis de grandir et d'être moins timide pour prendre la parole.

LB : Oui ça m'a apporté des choses et c'est important pour moi.

Quel est le meilleur souvenir au cours de ton mandat ?

WM : Le projet de la fête du jeu.

LC : Les vœux du maire.

AT : Les vœux du maire.

CG : Les vœux du maire.

LB : Les vœux du maire.

Est-ce que tu voudrais continuer si c'était possible ?

WM : Oui bien sûr car je m'intéresse beaucoup à la politique.

LC : Oui et non, je ne sais pas trop.

AT : Cela dépend de la durée de l'engagement.

CG : Oui et non, oui car ça me plaît et non car c'est quand même un gros engagement.

LB : Je ne sais pas trop.

Le conseillerais-tu à tes copains/copines, frères/sœurs ?

WM : Oui.

LC : Oui bien sûr.

AT : Oui surtout à mon frère.

CG : Oui à des amis.

LB : Oui.

Est-ce que ça t'a posé des problèmes pour assister aux réunions du CMJ (délai de transports, horaire) ?

WM : Non.

LC : Oui, juste une seule fois.

AT : Non mais cela finit un peu tard



mais une fois par mois ça va quand même.

CG : Parfois pour l'horaire.

LB : Pas souvent.

Tes parents ont pu s'arranger pour se libérer pour vous accompagner aux réunions du CMJ ? est-ce que ça a été contraignant pour eux ? qu'en pensent-ils ?

WB : Oui, les horaires me conviennent.

LC : Non, ça n'a pas été contraignant pour eux. Ils se sont arrangés avec la

mère de Louna.

AT : Pas de problèmes.

CG : Oui - non, ils pensent que c'est bien.

LB : Non, ça n'a pas été contraignant pour eux.

Opération "Bouchons d'Amour", pour aider les personnes en situation de handicap et soutenir des opérations humanitaires :

une belle réussite pour cette action solidaire décidée par les élus du CMJ qui ont installé, pour ce faire, trois points de collecte, deux à l'école et un à la mairie.



Au CMJ on travaille, on réfléchit, on discute, on vote... et on fait aussi la fête.

Il ne faut pas faire de la bagarre.

"La magie du jouet", un spectacle pour collecter des jouets et des livres pour les enfants défavorisés :

cette opération très réussie a été organisée à l'approche des fêtes de fin d'année. Le fruit de la collecte a été remis à la Croix Rouge. Grâce à cette action 240 enfants ont pu avoir un Noël

Une commune plus propre, un cadre de vie mieux préservé :

cinq toutounettes ont été installées à l'initiative des élus du CMJ dans le centre du village pour que les propriétaires de chiens puissent ramasser les déjections de leur animal



Je me présente pour que les enfants de Marssac soient les plus heureux de France.



Dimanche 19 mai 2013, 7h00 du matin, la pluie tombe encore sur Marssac-sur-Tarn. Malgré cela l'équipe des Rives du Tarn, les bénévoles sont quand même à pied d'œuvre pour que la troisième édition du trail des Castels soit une réussite. Et lorsqu'une heure plus tard la pluie cesse enfin, le sourire revient sur le visage des organisateurs.

Plus tard dans la matinée, il y aura même de jolis rayons de soleil. Un temps idéal en fait pour participer à une épreuve de course à pied. Avec la pluie des jours précédents, forcément le terrain ne pouvait être que boueux. Cette pluie qui a certainement réfréné l'envie de participation de nombre de traileurs. C'est donc 70 participants qui s'élan-

Le Trail des Castels 2013 une belle réussite

cent sur le 30 km. Trois hommes vont courir la totalité du parcours ensemble.

L'exigence du parcours a bien entamé les organismes et c'est le plus frais, Thomas Galpin, qui l'emporte au sprint, battant de quelques foulées Nicolas Durand. Le podium est complété par Nicolas Miquel.



Le vainqueur de l'année passée, Thomas Moreau, finira quatrième.

Chez les féminines, dès le départ Fanou Alvernhe de Lescure prend les devants et gagne avec facilité. Le podium est complété par Valérie Durand et Magalie Hygonenq.

Sur le 15 km, la course des Barriques, l'affluence est plus importante et ce sont 160 coureurs qui prennent le départ. Sur un tracé plutôt ludique et réalisé pour découvrir la course nature, il y a un peu moins de suspens et c'est David Vaucher, très en forme, qui s'impose facilement devant Gregory Causse et Benoit Sentost. Marion Clignet l'emporte tout aussi facilement chez les femmes devant Sarah Cameron et Célianne Junca.

Plus tôt, le matin, une cinquantaine de courageux randonneurs est venue avaler les 13 kilomètres d'un parcours vallonné et bien boueux. Le soleil enfin de retour a permis de faire, sur la place du Barry, la remise des récompenses en présence de Madame le maire et de nos partenaires.

L'association des Rives du Tarn Running remercie la municipalité, les partenaires de course, les bénévoles et tous les amis.



68^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

**Message de Monsieur Kader ARIF
Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants
Mercredi 8 mai 2013**

«Nous célébrons aujourd'hui le 68^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 mai 1945, sur l'Allemagne nazie.

Ainsi s'achevait une tragédie qui, pour la France, avait commencé cinq ans plus tôt par la défaite de son armée, se poursuivant par une avilissante occupation dont les conséquences sont désormais bien connues de tous : collaboration, humiliation, déportation, extermination...

Pourtant, dès juin 1940, certains refusèrent l'inacceptable. Auprès du général de Gaulle à Londres,

formant les Forces Françaises libres, ou au sein de la Résistance intérieure, ces idéalistes, ces patriotes allaient entraîner à leur suite ces femmes et ces hommes, ces "soutiers de la gloire" comme les appellera Pierre Brossolette.

aux enfants Juifs persécutés.

L'unificateur de cette Résistance, Jean Moulin, créa le Comité national de la Résistance dont il présida la première réunion, le 27 mai 1943, il y aura 70 ans dans quelques jours.



Parallèlement, la formation de maquis constitua un échelon supplémentaire dans la lutte contre l'ennemi, contribuant à la réussite des débarquements et à la libération du territoire national. Dès l'automne 1943, la libération de la Corse fut l'œuvre conjointe des résistants de l'île et des soldats de l'Armée d'Afrique.

Ces combattants, venus de tous horizons, s'associèrent progressivement en réseaux pour mener des actions de diverses natures, communication clandestine, sabotage, aide aux fugitifs et notamment

De quelle abnégation ont-ils fait preuve, tous ces combattants de "l'armée des ombres" célébrée en 1943 par Joseph Kessel, pour que la liberté triomphe enfin !



Moulin, unificateur de la Résistance

C'est en septembre 1941 que Jean Moulin s'est envolé pour Londres pour se mettre au service du Général de Gaulle. Conquis par sa

personnalité, ce dernier le nomme son représentant personnel en zone libre et le charge d'unifier sous son autorité la Résistance sur le territoire français. Parachuté le 2 janvier 1942 en Provence, il met en place deux organes centraux, le Bureau d'information et de Propagande et le Comité Général des Etudes, qui font le lien entre Résistance intérieure et extérieure. En novembre 1942, une seconde étape est franchie avec la fusion des effectifs paramilitaires des trois mouvements de la zone libre (Combat, Libération et Franc Tireur) en une seule organisation, l'Armée Secrète, placée sous le commandement du général Delestraint, destinée à paralyser

l'armée allemande. Le 27 janvier 1943, il crée le Comité directeur des Mouvements unis de Résistance (MUR), puis en mai le Comité national de la Résistance, qui lors de sa première réunion, le 27 mai à Paris, légitime De Gaulle comme seul chef politique de la France résistante. Jean Moulin est trahi quelques semaines plus tard, le 21 juin, à Caluire, dans la banlieue lyonnaise.

Torturé à la prison de Montluc de Lyon, il meurt en gare de Metz, sans livrer le moindre secret, dans le train qui le conduit en Allemagne.

Source : Centre d'histoire de la résistance et de la déportation- <http://www.chrd.lyon.fr>.



Jamais la France n'a fait guerre plus haute et plus belle que celle des caves où s'impriment ses journaux libres, des terrains nocturnes et des criques secrètes où elle reçoit ses amis libres et d'où partent ses enfants libres, des cellules de tortures où malgré les tenailles, les épingle rougies au feu et les os broyés, des Français meurent en hommes libres.

(Joseph Kessel in «l'armée des ombres»)



Unis par un même idéal, leur courage et leur volonté furent plus forts que tout.

En cette année 2013, à travers l'année de la Résistance, c'est à eux tous que la Nation rend hommage, à toutes ces femmes, tous ces hommes, dont le sacrifice consenti permit à la France de siéger à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945, et à l'Europe de se reconstruire.



Moins de 20 ans plus tard, le traité de l'Elysée, signé par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, allait ouvrir la voie à une amitié franco-allemande profonde et durable, dont nous célébrons le 50ème anniversaire cette année. Elle est l'un des ciments de la paix en Europe.



Notre devoir est d'œuvrer aujourd'hui comme hier pour le maintien de cet héritage de paix, légué par les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.»





Le Wa-Jutsu-Club de Marssac, conjointement avec le Club de Terssac, a organisé, les samedi 18 et dimanche 19 mai 2013, un week-end festif pour ses pratiquants, leurs familles et amis.

Samedi 18 mai s'est déroulée la Cérémonie de remise des grades en présence de Madame le Maire de Marssac, Anne-Marie Rosé, de Monsieur le Maire de Terssac,

Le moment le plus important, mais aussi exceptionnel puisqu'il se déroulait pour la première fois dans les deux clubs, a été la remise de ceintures noires à 3 pratiquants de Marssac : Herbert Caffarel, Olivier Nanquette et Cédric Touéri - et à 2 de Terssac : Frank Tran, Patrick Schweitzer. François Reynes, instructeur principal du Club de Terssac a reçu, quant à lui, un 4^{ème} grade à sa ceinture noire prenant

Wa-Jutsu-Club : week-end festif



Philippe Roques, et de leurs adjoints Thierry Mallé et Jean-Philippe Mailhe. Participait également à cette manifestation Monsieur André Aymeric, président des Médillés de Jeunesse et Sport qui, en novembre dernier, a remis la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports à Jacques Le Gorrec, instructeur principal du club de Marssac.

Cette cérémonie est venue couronner une année de pratiques et d'efforts sur les tatamis par la remise de barrettes ou de ceintures tant aux enfants qu'aux adultes signifiant ainsi les progrès faits, le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire...

ainsi le titre de "chuden".

Après un apéritif convivial, pratiquants et amis se sont retrouvés autour d'un repas animé par le talentueux danseur Jean-Marc Blondin.

Dimanche 19 mai, la fête s'est poursuivie par un pique-nique, et s'est terminée par la visite - très appréciée - de Metallica, forge traditionnelle.

Emotion, amitié, chaleur, bonne humeur, s'étaient données rendez-vous pour faire de cette fête un souvenir qui marquera sans aucun doute l'histoire des deux clubs.

CB



01 Septembre 2013
RDV CASTELNAU DE LEVIS
Maison de retraite Les Blés D'Or

VTT Marche

Circuits VTT : 30 & 50 Km
Inscription 6€ Départ 9H00

Circuit Marche : 10 Km
Inscription 5€ Départ 9H30

Organisé par
Marssac
Aventure

Le Club des Aînés

Le Club des Aînés a fêté les anniversaires du 1^{er} semestre à la salle municipale où 75 adhérents avaient pris place pour un repas "couscous" servi par la Maison ROUSTIT qui nous a régalés.

L'après-midi nous avons été pris par le tourbillon du tour de chant de LOETITIA et DANIEL avec deux heures de chansons qui nous ont transportés de Piaf, Dalida, Annie Cordy, Aznavour, Montand...

L'auditoire a été conquis par le professionnalisme de ces deux artistes et nous les remercions vivement pour ce beau spectacle

Nous serons au théâtre d'Albi le mercredi 29 mai à 15h pour voir "les belles histoires de l'opérette" deux heures d'enchantements pour revivre Mariano, Guétary... Un car gratuit est mis à disposition pour nous rendre à Albi.

Le Club des Aînés est bien actif : belote, loto, rando... si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !

Pierre ROCHE - 05 63 55 41 07

La boule marssacoise en bref

Le samedi 11 mai, l'équipe 1 s'est déplacée à TREBAS pour jouer la CARMAUSINE. Départ équitable puisque trois tête-à-tête remportés de chaque côté. Malheureusement une seule doublette gagnée sur trois. Il fallait donc remporter les deux triplettes. Ce fut chose faite ! Victoire de MARSSAC sur le score de 22 à 14. Merci et bravo à Adrien, Ludo, Nicolas et Christian et surtout à Marco et Didier pour leur soutien.

A GRAULHET notre équipe féminine composée de Kiki, Angie, Josiane et Christiane a disputé la seconde rencontre de club contre BRIATEXTE. Après deux tête-à-tête remportés sur quatre, puis une doublette sur deux. Mais pour remporter cette rencontre il fallait gagner la triplète, ce qui fut réalisé avec brio sur le score de 13 à 7. Bravo à Josiane, Angie et Christiane. Pendant ce temps, Kiki était sur le difficile atelier du tir de précision où, après une partie très disputée, elle s'est inclinée de peu sur le score de 10 à 8. Bravo à nos représentantes pour cet honorable match nul 12 à 12. Rendez-vous le 30 juin pour le 3^{ème} tour.

Nouvelle victoire de l'équipe 2 composée de Gilbert (coach), Charles, Pierre, Damien, Jean-Luc, Laurent et Domi contre CASTELNAU. Après cinq tête-à-tête gagnés sur six possibles, puis deux doublettes sur trois. En remportant une triplète sur deux notre équipe est sortie victorieuse de cette rencontre sur le score de 24 à 12 et a consolidé sa place de leader.

Merci à tous et rendez-vous en octobre...



Voici, pour bien préparer la rentrée, la liste des associations marssacoises mise à jour

ACTIVITES SPORTIVES

*Associations sportives agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

A.T.M * (<i>Association Touristique et Motonautique des Rives du Tarn</i>) Philippe MILLOT	05.63.53.37.27
Association "Evolution" (<i>Application de la philosophie du yoga à la vie de tous les jours</i>) Jean-Paul BONNEVILLE	05.63.55.45.56
Autan pour soi Jean-Marie BECOT	05.63.53.13.69
Cheyen'Country Nelly BRESSON	05.63.56.93.45
Football Club Marssac-Senuillac * François ENGUILABERT	05.63.53.44.25
Gymnastique Volontaire * (<i>Adultes et Enfants</i>) René ROUTABOUL	05.63.55.21.30
Dojo Marssacois * Monsieur DROUET	06.33.38.50.04
Wa-jutsu club Marssac * Cédric TOUERI	06.08.03.33.58
La Boule Marssacoise * Gilbert GUISEPPIN	05.81.40.45.25
Les Rives du Tarn Running (Course à pied) Christian MALLOL	05.63.53.27.39
Marssac Rugby XIII Claude BRISSEBRAT	05.63.53.13.37
Marssac Athletic Rugby Club (MARC) Christophe GASC	05 63 55 41 20
Marssac Aventures (Foot en salle, VTT, Randonnées) Joël COSTES	05.63.53.00.48
Marssac Volley Club * Jean-Jacques TARTIERE	09.52.09.09.11
Temps Danse Christelle SUAU	06.64.17.95.55
Tennis Club Marssacois * Marc HETTINGER	06.07.96.45.82

ACTIVITES DE LOISIRS & CULTURELLES

Endacom e d'aici Laetitia CORON	06.15.34.17.74
---	----------------

Albigeois Québec André LAGRANGE	05.63.53.16.56
Les Papparazzis Marssacois Christine BALAZARD	05 63 53 22 21 06.87.42.41.36
Club de l'Amitié et des Aînés Ruraux Pierre ROCHE	05.63.55.41.07
Association Culturelle Laurent GRANDCLAUDE	06.88.22.54.71
Association Musique et Chansons en Ballade Célia LAQUERBE	05.63.53.23.28
ARA - Atelier Rencontre Artiste Michel GRAFF	05.63.53.36.82
Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn Thierry STEFANON	06.23.87.24.98
COX WAGEN Jean-Philippe CAL	
La Vieille Cantine (Médiathèque Associative) Isabelle KERVOEL	05.63.53.12.11
Les Amis de l'Ecole Anne HERMET	06.17.97.12.81
Les Amis des Cartes Ali RAMRANE	07.87.44.34.05
Lous Baroudaires (Animation) Jean-Pierre PUJOL	06.87.05.17.14
Micro Média Informatique Marc LAVAL	05.63.55.48.17
Scrabble Marssacois Yvonne POULARD	05.63.53.16.65
Mélo'die'nSol Nadine RASO	06.19.96.94.47

ACTIONS SOCIALES & EDUCATIVES

Garder le lien Fabrice ORIONNOT	06.45.81.62.31
A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) Michèle BIROT	05.63.53.09.83
Chapi-Chapo (Multi Accueil associatif) Séverine NANQUETTE	05.63.53.15.88
Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) Bernard MOSAGNA	05.63.53.28.34
Comité Paroissial Nicole LEMOINE	05.63.55.20.81
Familles Rurales de Marssac (Loisirs créatifs) Ginette GILLES	05.63.38.69.85
La Chaîne de l'Espoir (Actions humanitaires) Michèle ALQUIER	05.63.55.48.83
La Clé des Champs (Centre de Loisirs) Stéphane ESTRADÉ	09.77.96.70.70



Fêtes de Marssac : retour en images

50 ans, le bel âge !

Je tiens à remercier personnellement l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes pour tout ce qu'ils font pour notre village.

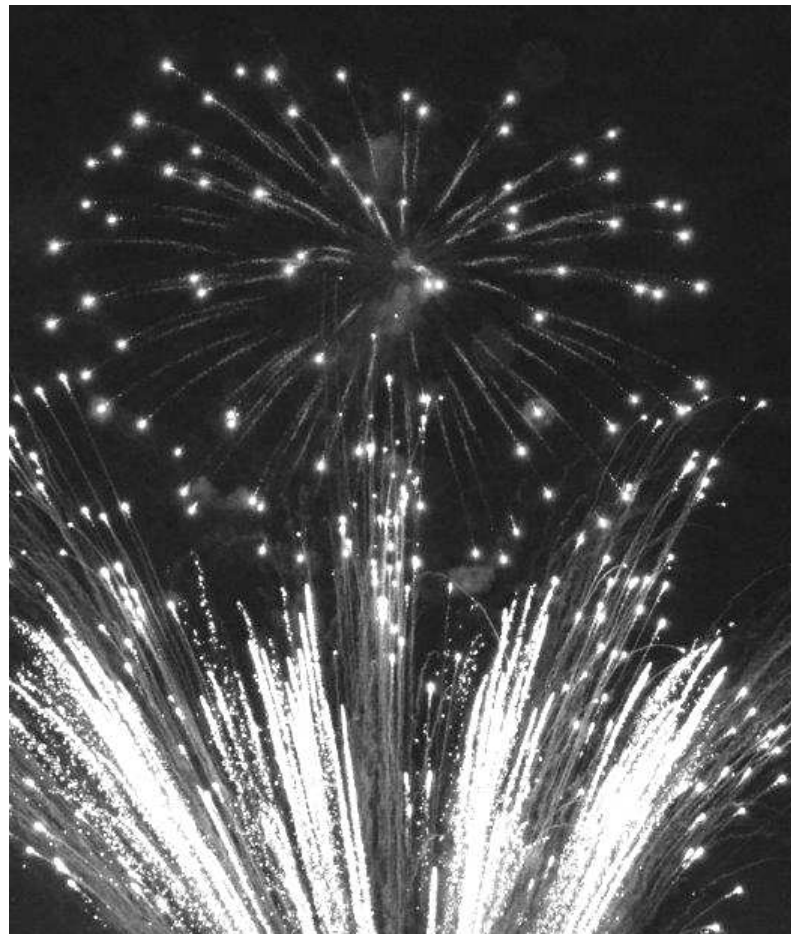
Motivés, disponibles, impliqués, souriants... ils nous ont offert, cette année encore, de très belles fêtes de Printemps, toujours soucieux d'organiser et de proposer des festivités pour les plus petits comme les plus grands...

Un grand merci à vous tous.

*Anne-Marie Rosé
Maire de Marssac*







**A l'année
prochaine !**



MARSSAC

Fêtes de la St QUIL

Samedi 24 août

14h30 Concours de boules

19h30 MOUNJETADO GÉANTE

Réservation au 06 69 56 50 17

Dimanche 25 août

8h Petit Déj aux tripoux

VIDE GRENIERS

14h30 Concours de boules



Fête de la St Quil, c'est parti !



Dimanche 25 août, le traditionnel vide greniers de la St Quil dans le vieux Marssac rassemblera encore une fois la foule de badauds qui viendront déambuler sous les platanes, pour dénicher l'objet rare ou autres vieux trésors. Dès le matin, les membres du Comité des Fêtes serviront le coutumier petit-déjeuner aux tripoux... prélude à une journée riche en émotions.

Buvette et restauration toute la journée

Le programme des festivités :

Samedi 24 août

Concours de pétanque en doublette (4 parties) 14h30, place de la chapelle

A partir de 19h30 animation musicale et restauration place de la chapelle : mounjetado géante organisée par l'école de rugby XIII de Marssac.

Réservation possible au 06 69 56 50 17
(Si mauvais temps, repas à la salle des fêtes)

Dimanche 25 août

Vide greniers de 8h à 18h

Petit-déjeuner aux tripoux à partir de 8h

Concours de pétanque en doublette (4 parties)
14h30 au boulodrome

ATTENTION : la réservation des emplacements sera ouverte en priorité aux habitants des communes de Marssac et des environs dès le 10 juin afin de favoriser un maximum d'exposants locaux. Après le 7 juillet, ouverture des inscriptions à tout le département.

Renseignements et inscriptions :
Thierry STEFANON 06 23 87 24 98



L'Association **TEMPS DANSE** vous propose son spectacle à la Maison de la Musique à Cap découverte le samedi 8 juin à 21h00 : le Mystère de la Pierre de vie. Une enquête du détective John Deuff.

Londres. Une mission est confiée au célèbre détective John Deuff et son assistante Joe Bijoba. Saura-t-il

déchiffrer les indices laissés par le mystérieux voleur ?

John aura sûrement besoin de votre aide au cours de son enquête...

Prix d'entrée : 10 euros - gratuit pour les - de 12 ans.

TEMPS DANSE MARSSAC 2013
PRÉSENTE

LE MYSTÈRE DE LA PIERRE DE VIE

UNE ENQUÊTE DU DÉTECTIVE JOHN DEUFF

SAMEDI 8 JUIN À 21H

CAP DÉCOUVERTE - 81400 LE GARRIC
INFOS : 06.16.19.32.44
TARIFS : 10€ - GRATUIT POUR LES -12ANS



La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture

le mercredi de 15h00 à 17h30
 le vendredi de 15h00 à 17h30
 le 1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

+ de 12 000
 ouvrages dont 400
 bandes dessinées

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an
 marssacbiblio@laposte.net



1 - Ouverture des inscriptions pour Artistic Noël du 24 novembre 2013 qui aura lieu à la salle municipale pour la sixième année consécutive. Pour réserver un stand, contactez la secrétaire Mme Guilhem 06 73 29 99 27 ou passez à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles

2 - A compter du 1^{er} septembre, et à notre grand regret, la bibliothèque ne sera plus ouverte que le mercredi et le vendredi de 15h00 à 17h30 et toujours le 1^{er} samedi du mois.

3 - Nous avons de nouveaux livres qui pourront ensoleiller vos vacances. Venez les découvrir :

Romans

MISERICORDIA de Jack WOLF
 LE VENT SOUFFLAIT SUR LA RIVIERE de Michel BLONDONNET
 LA FEMME DE NOS VIES de Didier CAUWELAERT

LE CHATEAU DES OLIVIERS 20 ANS APRES de Frédérique HEBRARD
 HOTEL VENDOME de Danielle STEEL
 LA CARTE ET LE TERRITOIRE de Michel HOUELLBECQ
 UN COEUR IRLANDAIS de Nora ROBERTS
 POUR LE PLAISIR ET POUR LE RESTE... de Herbert LEONARD

Policiers

BLUE JAY WAY de Fabrice COLIN
 MISERICORDE de Adler OLSEN
 EXTREME URGENCE de Mickael CRICHTON
 LE MONSTRE DE FLORENCE de PRESTON et SPEZI
 LE CRIME DES ROSES de Carlene THOMPSON
 L'ECHO DES MORTS de Jonathan THEORIN
 L'ARRACHEUR DE VISAGES de Mickael PRESCOTT
 LA DEFENSE LINCOLN de Mickael CONNELLY
 UNE PROIE REVEE de John STANDFORD
 LA LIONNE de Katherine SCHOLES

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompier	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557



Les 29 & 30 Juin 2013 à Aiguelèze : activités sportives gratuites



L'Association : A. T. M. (Association Motonautique et Touristique des Rives du Tarn) organise plusieurs animations, sur la base de loisirs d'Aiguelèze,

SAMEDI 29 JUIN ACTIVITES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Ski Nautique
- Aviron
- Canoë Kayak
- Pédalos

DIMANCHE 30 JUIN ACTIVITES POUR LES 3 - 9 ANS

- Ski Nautique
- ACTIVITES POUR TOUS**
- Aviron
- Canoë Kayak
- Pédalos
- Tours de gabarre

Vous pourrez apprécier divers plaisirs nautiques au fil de l'eau :

Le samedi 29 juin 2013 (Journée spécifique handi)
Ski Nautique "Handi"
L'association ATM, en association

avec les Comités Départementaux de "Ski Nautique", "Sport Adapté" & "Handisport", et la ligue Midi Pyrénées de Ski nautique, proposeront de faire découvrir le ski nautique aux personnes en situation de "handicap".

Pour pratiquer cette activité, les participants sont assis sur un ski spécial et se tiennent à une barre fixée sur le côté du bateau. L'Association ATM a déjà organisé six journées en 2008,



- Le ski nautique peut être pratiqué dès l'âge de 3 ans, grâce au Baby Ski avec un taux de réussite à 100 %. Cette activité est sans aucun danger pour les enfants,

mais procure de profondes sensations. Revêtus d'un gilet de sauvetage, ils reçoivent au préalable une initiation théorique, dispensée par



2009, 2010, 2011 et 2012, et tous les participants étaient enchantés de pouvoir s'initier à cette discipline sportive.

- La sécurité sera assurée par la SNSM de Saint-Juéry.

Aviron :

Un bateau spécialement aménagé sera mis à la disposition par le Comité Départemental à toutes les personnes en situation de handicap.

Canoë Kayak :

Un canoë conçu pour les personnes en situation de handicap sera mis à leur disposition par le Comité Départemental afin de leur faire découvrir cette discipline.

Le dimanche 30 juin 2013 à partir de 14 h, Baby Ski réservé aux enfants de 3 à 9 ans.



exploits d'un peut-être futur champion. Des combinaisons et des gilets spécialement adaptés sont prêtés aux enfants. Prévoir cependant le maillot de bains ainsi qu'une serviette.

Une visite en gabarre le long des Rives du Tarn

Au cours de cette journée, "Albi Croisières" proposera également une visite gratuite en Gabarre des Berges du Tarn, pour découvrir les beautés locales de cette rivière.

- Départs à 14h30 / 15h30 / 16h30 & 17h30 au port d'Aiguelèze.
- Croisières régulières entre Aiguelèze et Albi sur réservations : Durée du trajet 1h45.

Découvrez la joie de naviguer sur l'eau avec les pédalos, avirons & canoës kayak

Il sera aussi proposé de découvrir gratuitement de 14 h à 19 h

- la pratique de l'aviron avec la participation du club de l'aviron Albigeois,
- la pratique du canoë kayak,
- la pratique des pédalos.

Venez nombreux à ces journées découvertes gratuites à Aiguelèze

Les 29 & 30 juin 2013.

Renseignements : 06 70 24 50 32



des personnes spécialement formées par un Moniteur de la Fédération Française de Ski Nautique, et dotés d'un diplôme d'initiateur

- L'enfant est embarqué à bord d'un petit bateau à moteur au côté du moniteur. Ses pieds viennent se nicher dans des chausses fixées sur les skis, qui sont eux-mêmes reliés entre eux pour éviter tout écartement. Lorsque le bateau a atteint la vitesse requise, l'enfant est alors posé sur l'eau. Il se tient à la barre pour conserver l'équilibre, et les skis sont maintenus à l'avant par une corde, afin qu'il n'ait aucun effort à faire pour résister à la pression de l'eau. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, monter également à bord pour voir de plus près les



Atelier Rencontre Artiste s'engage contre la mucoviscidose

Vous souhaitez participer de façon active à la lutte contre la mucoviscidose ? Nous vous proposons d'exposer à la journée "Vaincre la mucoviscidose" qui se déroulera le samedi 15 juin au circuit auto d'Albi de 9h à 18h. Une journée à laquelle notre association "Atelier Rencontre Artiste" s'associe.

Cette journée s'annonce sympathique par toutes les activités proposées, aussi bien pour adultes que pour enfants. C'est pour nous, artistes, une occasion de rencontrer un public élargi qui ne fréquente pas forcément les salons artistiques.

En quelques mots c'est l'art qui descend dans la rue...

A bientôt de se voir ou de se revoir.

Amitiés artistiques.

Michel GRAFF

Président de l'association "Atelier Rencontre Artiste"

Demandez votre bulletin d'inscription au 05 63 53 36 85 ou sur www.atelier-rencontre-artiste.com



«Il en va des commerces et des entreprises comme de la vie. Certains s'en vont, d'autres arrivent. Petit point d'étape dans la vie du commerce et de l'artisanat marssacois. Offrons-leur le meilleur accueil»

Cimm Immobilier : une agence de proximité

Le tissu commercial marssacois s'enrichit avec l'ouverture d'une agence immobilière avenue d'Albi. Dominique BLANCHET, agent immobilier depuis 45 ans en Rhône Alpes a décidé de venir se "poser" dans notre belle région avec toute sa famille.

Franchisé CIMM, ce professionnel vous accompagnera dans vos futures démarches d'achat ou de vente de biens immobiliers ou de terrains.

Son périmètre d'action reste local : Marssac et les communes avoisinantes pour être plus proche du client, plus réactif à la demande.



Bienvenue donc à Dominique qui intègre aussi l'association dynamique des commerçants du village et du marché.

CIMM IMMOBILIER

6, avenue d'Albi

Tél 05 63 46 19 40

Fax 05 63 46 05 79

marssac@cimm-immobilier.fr



La Mairie de Marssac sur Tarn recrute Contrat Emploi Avenir **Agent d'entretien polyvalent (H/F)**

Profil du candidat

Age : 18 à 25 ans (ou 18-30 ans pour les candidats reconnus TH).

Niveau de qualification : sans diplôme ou ayant un diplôme de niveau 5 (Niveau CAP/BEP) et étant en recherche d'emploi depuis au moins six mois

Qualités requises : sérieux, habileté manuelle, capacité à travailler en équipe.

Permis VL exigé

Profil du poste

Entretien courant des bâtiments : petits travaux de maçonnerie, peinture, menuiserie, réparations diverses. Entretien espaces verts. Nettoyement de la voie publique. Respect consignes sécurité

NB : les candidatures qui ne répondront pas aux critères d'âge et de niveau de qualification ne pourront être étudiées. En effet ces critères sont fixés par l'Etat pour les emplois d'avenir et il n'est pas possible d'y déroger.

Envoyer un CV + lettre de motivation pour le 8 juillet au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à : Madame le Maire, Mairie de Marssac, rue Tonimarié, 81150 MARSSAC SUR TARN

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin
06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr